Parlement européen
2024-2029

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2025/2135(INI)

12.11.2025

AMENDEMENTS
230 - 630

Projet de rapport
Anna Strolenberg
(PE778.093v01-00)

Situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne en 2024 et 2025
(2025/2135(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 230
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;	1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE; ***demande en outre instamment à la Commission de respecter ses obligations et de procéder à des analyses d'impact approfondies sur les droits fondamentaux avant de présenter une proposition législative; demande également à la Commission de ne pas abuser des procédures accélérées et d'engager des procédures d'infraction si nécessaire;***

Or. en

Amendement 231
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;	1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE; ***se dit préoccupé par l'incapacité des institutions de l'Union, en particulier à la suite des élections européennes, à dénoncer les violations des droits fondamentaux et à demander aux États membres de prendre les mesures nécessaires pour y remédier;***

Or. en

Amendement 232
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;	1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE; ***considère qu'en l'absence de définition uniforme des valeurs visées à l'article 2 du traité UE, celles-ci doivent être comprises et interprétées en lien étroit avec les différentes traditions constitutionnelles des États membres;***

Or. pl

Amendement 233
Marieke Ehlers, Nikola Bartůšek

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission et les États membres de ***respecter et de promouvoir*** les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;	1. prie instamment la Commission et les États membres de ***veiller à ce que*** les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE ***soient respectées et promues par la protection universelle des droits fondamentaux de tous les citoyens de l'Union, en accordant une attention particulière aux droits et libertés des citoyens de l'Union***;

Or. en

Amendement 234
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;	1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE***, et souligne qu'il importe de tenir systématiquement compte de l'incidence sur les droits fondamentaux lors de l'élaboration et de la présentation des propositions législatives***;

Or. en

Amendement 235
Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission ***et les*** États membres ***de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées*** à l'article ***2*** du traité UE;	1. prie instamment la Commission ***de respecter les valeurs, le caractère unique et le patrimoine des*** États membres***, conformément*** à l'article ***4, paragraphe 2,*** du traité UE ***et à l'article 167 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE)***;

Or. en

Amendement 236
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment ***la Commission*** et les États membres de respecter et de	1. prie instamment ***toutes les institutions*** et les États membres de

promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;	respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;

Or. sk

Amendement 237
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission ***et les*** États membres ***de respecter et de promouvoir les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE***;	1. prie instamment la Commission ***de respecter la souveraineté et les compétences des*** États membres;

Or. en

Amendement 238
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter ***et de promouvoir*** les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;	1. prie instamment la Commission et les États membres de respecter les valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE;

Or. fi

Amendement 239
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 240
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 241
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte;	2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte ***des droits fondamentaux de l'Union européenne dans les États membres***; ***se dit préoccupé par la mise en œuvre inadéquate de certaines dispositions de la charte résultant d'interprétations nationales divergentes; invite la Commission à prendre des mesures efficaces pour garantir la mise en œuvre intégrale et uniforme de la charte dans tous les États membres;***

Or. en

Amendement 242
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte;	2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte ***et rappelle que cet outil doit rester complémentaire des rapports de la Commission sur l'état de droit***; ***souligne que les deux exercices devraient être cohérents, se renforcer mutuellement et permettre un suivi cohérent dans l'ensemble de l'Union;***

Or. en

Amendement 243
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte;	2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte; ***demande l'amélioration des campagnes de sensibilisation au niveau de l'Union et au niveau national, y compris en coopération avec les droits fondamentaux, afin de permettre aux individus de s'approprier pleinement leurs droits;***

Or. en

Amendement 244

Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte;	2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte ***en fournissant une vue d'ensemble de son application dans l'ensemble de l'Union, y compris une évaluation complète de chaque disposition de la charte et des recommandations ciblées aux États membres***;

Or. en

Amendement 245
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte;	2. exhorte la Commission à renforcer les rapports sur l'application de la charte***, notamment en améliorant leur profondeur analytique et en assurant un suivi plus clair des défis recensés en matière de droits fondamentaux***;

Or. en

Amendement 246
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*

2. exhorte la Commission à ***renforcer les*** rapports annuels sur la charte;	2. exhorte la Commission à ***être politiquement neutre dans ses*** rapports annuels sur la charte;

Or. fi

Amendement 247
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. salue le rôle joué par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dans le suivi de la situation des droits fondamentaux dans l'Union et dans le soutien apporté aux décideurs politiques pour veiller à ce que les droits fondamentaux soient respectés et promus dans la législation et les politiques actuelles et futures de l'Union; souligne la nécessité d'allouer des ressources humaines et financières accrues à l'agence afin de veiller à ce que la FRA puisse s'acquitter pleinement et efficacement des tâches qui lui sont confiées;

Or. en

Amendement 248
Marieke Ehlers, Nikola Bartůšek

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. prie instamment la Commission et les États membres de respecter leur responsabilité première, à savoir protéger les droits fondamentaux de leurs citoyens, en particulier le droit à la vie et le droit à

l'intégrité de la personne, et de veiller à ce que cette obligation soit dûment prise en considération lors de la mise en balance des différents droits et intérêts impliqués dans l'élaboration des politiques publiques, en particulier dans les domaines de la sécurité et de la migration;

Or. en

Amendement 249
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne le rôle de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dans le suivi de la situation des droits fondamentaux dans l'Union et dans la fourniture de données, d'analyses et de conseils aux décideurs politiques; souligne la nécessité de continuer à allouer des ressources humaines et financières suffisantes à l'Agence pour lui permettre de remplir efficacement son mandat;

Or. en

Amendement 250
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 251
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 252
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation;	3. ***reconnaît le rôle central joué par les conditions favorisantes horizontales énoncées dans le règlement portant dispositions communes pour ce qui est de garantir l'application systématique de la charte;*** insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation ***afin d'améliorer l'application pratique de ces conditions, en garantissant une plus grande transparence et la participation des parties prenantes***;

Or. en

Amendement 253
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation;	3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation***, y compris l'évaluation du respect des conditions d'habilitations horizontales en vertu du règlement portant dispositions communes, afin de garantir que les programmes de l'Union sont mis en œuvre dans le plein respect de la charte et des valeurs de l'Union consacrées à l'article 2 du traité UE***;

Or. en

Amendement 254
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation;	3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation ***et invite la Commission à s'appuyer sur les instruments existants pour continuer à améliorer leur efficacité et leur cohérence, y compris en évaluant l'incidence des politiques de l'Union sur les droits fondamentaux***;

Or. en

Amendement 255
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*

3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi ***et d'évaluation***;	3. insiste sur la nécessité de renforcer les mécanismes de suivi ***de la Commission***;

Or. en

Amendement 256
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite de l'initiative de plusieurs dirigeants européens, telle qu'exprimée dans leur lettre ouverte, d'engager un débat constructif sur l'équilibre entre la souveraineté nationale, la sécurité et l'interprétation des droits fondamentaux dans le cadre de la convention européenne des droits de l'homme; invite les institutions européennes à engager un dialogue avec le Conseil de l'Europe et les gouvernements nationaux afin de veiller à ce que la protection des droits de l'homme reste effective tout en respectant la capacité des États membres à préserver l'ordre public, la sécurité nationale et les valeurs démocratiques;

Or. en

Amendement 257
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. attire l'attention sur les conclusions du rapport 2025 de la FRA sur les droits fondamentaux, qui

soulignent que, malgré les progrès accomplis, l'application de la charte des droits fondamentaux au niveau national reste inégale; invite tous les États membres à désigner clairement des points focaux nationaux pour la charte et à veiller à ce que la législation, les politiques et les projets financés par l'Union soient pleinement conformes à ladite charte;

Or. en

Amendement 258
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. s'inquiète des tentatives de restriction de la liberté d'expression, y compris en ligne; invite la Commission et les États membres à revoir leur législation dans ce domaine et à respecter la liberté de parole et d'expression; s'oppose à l'introduction d'une censure sous forme de pénalisation des «discours de haine» et à l'analyse de la directive 2008/140 dans ce contexte;

Or. pl

Amendement 259
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite la Commission à évaluer si les sanctions de l'Union visant à lutter

contre la désinformation sont conformes à la demande de proportionnalité du droit de l'Union et à l'article 11 de la charte; est fermement convaincu que le droit d'être entendu devrait être garanti avant l'application de telles mesures par le Conseil, en particulier lorsque les droits des citoyens de l'Union risquent d'être compromis;

Or. en

Amendement 260
Jorge Buxadé Villalba, António Tânger Corrêa, Roberto Vannacci, Petra Steger, Nikola Bartůšek, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. relève avec inquiétude que les zones à faibles émissions limitent la capacité des citoyens à faibles revenus à circuler au sein et autour des villes de l'Union; invite instamment, à cet égard, les États membres à mettre un terme à ces zones, car elles portent gravement atteinte à la liberté fondamentale de circulation;

Or. en

Amendement 261
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que le rapport annuel sur l'état de droit, y compris ses recommandations, devrait être renforcé de manière à être directement utilisable en

vue de déterminer l'utilisation d'autres instruments existants de la boîte à outils pour l'état de droit; invite en outre la Commission à préciser les délais et le seuil auxquels les lacunes recensées dans le rapport sur l'état de droit devraient être considérées comme suffisamment graves pour justifier le recours à ces instruments;

Or. en

Amendement 262
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle la nécessité d'établir un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 263
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle ***la nécessité d'établir un*** mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;	4. rappelle ***que le «***mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux***» initialement envisagé est désormais devenu un système plus large, étant donné que la boîte à outils dont dispose l'Union a été considérablement élargie***; ***souligne que l'efficacité du système dépend de son application cohérente et uniforme dans***

toutes les institutions; souligne la nécessité d'établir un Semestre européen de l'état de droit, doté d'une structure claire avec des étapes fixes et des contributions actives de toutes les institutions de l'Union; souligne que, bien qu'initialement axé sur l'état de droit, ce Semestre devrait être conçu de manière à pouvoir être progressivement étendu à toutes les valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE, en garantissant une approche globale et cohérente de la protection des valeurs de l'Union; souligne que ce cycle annuel doit s'appuyer sur des indicateurs solides et objectifs et que les conclusions devraient avoir des conséquences réelles et prévisibles, reflétant la logique du Semestre européen appliquée aux finances publiques;

Or. en

Amendement 264
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle la nécessité d'établir un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;	4. ***souligne qu'il existe un lien intrinsèque entre la détérioration de l'état de droit et les violations des droits humains et des droits fondamentaux, les attaques contre la société civile et l'érosion de la démocratie;*** rappelle la nécessité d'établir un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux***, englobant toutes les valeurs de l'Union au titre de l'article 2 du traité UE et fondé sur un accord interinstitutionnel entre la Commission, le Parlement européen et le Conseil, afin de garantir une approche unifiée du suivi annuel dans tous les États***

membres, des délais clairs et des mesures concrètes pour les cas où des lacunes ne sont pas corrigées;

Or. en

Amendement 265
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***rappelle la nécessité d'établir un mécanisme de l'Union pour*** la démocratie, l'état de droit et ***les*** droits fondamentaux;	4. ***note que, parallèlement aux mécanismes existants de protection de*** la démocratie, ***de*** l'état de droit et ***des*** droits fondamentaux***, il est nécessaire d'évaluer en permanence si les instruments disponibles au niveau de l'Union sont adéquats et compatibles avec les compétences conférées par les traités***; ***prend acte du nouveau mécanisme de «bouclier de la démocratie» proposé par la Commission et exprime son intention de participer de manière constructive à son développement ultérieur;***

Or. en

Amendement 266
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***rappelle la nécessité*** d'établir un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;	4. ***s'oppose à l'idée*** d'établir un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux;

Or. pl

Amendement 267
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. rappelle la nécessité ***d'établir un mécanisme de l'Union pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux***;	4. rappelle la nécessité ***d'utiliser efficacement les mécanismes existants plutôt que d'en créer de nouveaux***;

Or. sk

Amendement 268
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. déplore l'incapacité persistante du Conseil à accomplir des progrès tangibles dans la procédure prévue à l'article 7, paragraphe 1, du traité UE à l'encontre de la Hongrie; souligne que l'Union ne peut tolérer des violations permanentes de ses valeurs fondamentales; invite le Conseil à adopter des recommandations par pays assorties de délais clairs et de critères de référence mesurables; prie instamment la Commission d'étudier la possibilité de déclencher une procédure similaire au titre de l'article 7, paragraphe 1, du traité UE en ce qui concerne la Slovaquie, à la lumière des évolutions récentes ayant une incidence sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et les enquêtes en matière de corruption;

Or. en

Amendement 269
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. déplore la politique de certains États membres consistant à contester le principe de primauté du droit de l'Union ainsi que du droit international sous le faux prétexte de protéger l'«identité nationale»; souligne que la primauté du droit de l'Union constitue la pierre angulaire du fonctionnement de l'Union et du respect de l'état de droit dans tous les États membres, à laquelle tous les États membres s'engagent au moment de l'adhésion; souligne qu'en remettant en cause ce principe, ces gouvernements remettent effectivement en question leur propre adhésion aux valeurs et obligations de l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 270
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. condamne les interventions violentes et disproportionnées des forces répressives contre des manifestations pacifiques; encourage les autorités nationales compétentes à garantir une enquête transparente, impartiale, indépendante et efficace en cas de soupçon ou d'allégation de recours disproportionné à la force; rappelle que

les services répressifs sont pleinement comptables de leurs actes dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que du respect des cadres juridiques et opérationnels applicables;

Or. en

Amendement 271
Nikola Minchev, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. prie instamment les États membres, en particulier ceux dont un nombre important d'arrêts de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) n'ont pas été exécutés, d'accélérer leur mise en œuvre et de mettre en place des mécanismes de contrôle nationaux transparents pour garantir le respect de la convention; invite la Commission et le Conseil à renforcer la coopération avec le Conseil de l'Europe afin de promouvoir l'exécution effective de ces arrêts;

Or. en

Amendement 272
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. réaffirme que le recul démocratique, les atteintes à l'indépendance de la justice et les menaces pesant sur l'espace civique ne

sont pas des incidents isolés, mais s'inscrivent dans le cadre d'une érosion systémique de l'état de droit dans plusieurs États membres, comme le confirment le rapport 2025 sur les droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux et le rapport 2025 de la Commission sur l'état de droit; souligne que ces tendances sapent la confiance mutuelle entre les États membres et le bon fonctionnement du marché intérieur;

Or. en

Amendement 273
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. est préoccupé par le fait que les États membres ont des seuils différents pour le recours à la force et aux armes par les autorités répressives aux fins du maintien de l'ordre public; demande instamment l'interdiction de certains types d'armes et de dispositifs non létaux pour le maintien de l'ordre public, tels que les gaz lacrymogènes, les grenades paralysantes et les lanceurs LBD 40; appelle les États membres à s'abstenir d'adopter des lois restrictives concernant la liberté de réunion;

Or. en

Amendement 274
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. souligne qu'il convient d'éviter les arrestations massives arbitraires de manifestants potentiels; invite les États membres à utiliser des méthodes de substitution pour maintenir l'ordre public qui se sont déjà avérées efficaces dans certains États membres, notamment la communication directe avec les manifestants, y compris via de grands écrans, en évitant autant que possible le contact physique avec les manifestants et en s'appuyant sur des agents de médiation formés en psychologie et en sociologie;

Or. en

Amendement 275
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. constate avec inquiétude l'ingérence politique croissante dans le système judiciaire, le harcèlement des juges et des procureurs et le recours aux procédures disciplinaires pour réduire au silence les voix judiciaires indépendantes, comme l'ont souligné la FRA et le Conseil de l'Europe; invite la Commission à faire pleinement usage du règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit et à veiller à ce que les fonds de l'Union ne contribuent pas à des violations des valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE;

Or. en

Amendement 276

Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quinquies. se dit vivement préoccupé par la persistance de violations systémiques de l'état de droit en Hongrie, qui continue de relever de la procédure prévue à l'article 7, paragraphe 1, du traité UE depuis 2018, sans progrès tangibles; déplore l'affaiblissement délibéré de l'indépendance de la justice, du pluralisme des médias et de la liberté académique, le détournement des pouvoirs d'urgence et le ciblage de la société civile et des personnes LGBTIQ+; note que le rapport 2025 de la Commission sur l'état de droit et le rapport 2025 de la FRA sur les droits fondamentaux confirment une nouvelle détérioration de l'équilibre des pouvoirs, ainsi qu'une corruption généralisée et le non-respect des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et de la Cour européenne des droits de l'homme; rappelle que ces tendances constituent une menace systémique pour les valeurs de l'article 2 du traité UE et demande instamment au Conseil d'aller de l'avant en vertu de l'article 7, paragraphe 2, du traité UE et à la Commission d'appliquer rigoureusement le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit;

Or. en

Amendement 277
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quinquies. invite les États membres à mettre en place des lignes directrices à l'échelle de l'Union en vue d'un processus de sélection, d'essai et d'expérimentation transparent, indépendant et cohérent des armes utilisées par le personnel des services répressifs, sur la base des normes, des recommandations et des principes directeurs des Nations unies; souligne que, dans le cadre de cette évaluation, il convient de déterminer la conformité avec le droit international et les normes internationales relatifs aux droits de l'homme avant la sélection et le déploiement; invite les États membres à collecter des données sur tous les recours à la force afin de pouvoir rassembler des éléments de preuve relatifs à l'utilisation, à la mauvaise utilisation, aux conséquences inattendues, aux blessures et aux décès et à leurs causes;

Or. en

Amendement 278
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO;	5. ***note avec inquiétude les conclusions du rapport 2024 sur l'indice de perception de la corruption de Transparency International, selon lesquelles «l'Europe occidentale et l'Union européenne ont obtenu le score le plus élevé, mais dans l'ensemble, celui-ci a diminué pour la deuxième année consécutive, de nombreux dirigeants servant des intérêts commerciaux plutôt que le bien commun et la loi étant souvent***

mal appliquée»; invite instamment les États membres à ***redoubler d'efforts pour*** lutter contre la corruption***, à respecter pleinement leurs obligations internationales, notamment celles qui découlent des conventions de lutte contre la corruption des Nations unies et du Conseil de l'Europe,*** et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO; ***est préoccupé par le démantèlement de cadres efficaces de lutte contre la corruption par certains États membres, comme c'est le cas en Slovaquie, où le GRECO demande la requalification des organes de lutte contre la corruption, et accueille avec inquiétude les annonces de mesures similaires du gouvernement à Varsovie; estime qu'un cadre solide de lutte contre la corruption est également important dans le contexte de l'élargissement de l'Union, ce dont témoignent les récentes protestations en Ukraine contre la liquidation et l'assujettissement des institutions spécialisées dans la lutte contre la corruption ou l'opposition massive des Serbes à la corruption;***

Or. pl

Amendement 279
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO;	5. ***exprime ses vives inquiétudes quant au niveau croissant de corruption observé dans certains États membres et l'apparition de la corruption dans les affaires impliquant des hauts fonctionnaires et des responsables politiques;*** invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux

recommandations du GRECO***, y compris celles formulées lors de son 5e cycle d'évaluation des personnes exerçant de hautes fonctions exécutives et des agences répressives***[1 bis];

[1 bis] ***https://rm.coe.int/horizontal-study-5th-round-eng/1680b631a3***

Or. en

Amendement 280
David Casa, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Chloé Ridel, Daniel Freund, Mariusz Kamiński

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO;	5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO; ***prie instamment les États membres de soutenir une directive ambitieuse sur la lutte contre la corruption et de garantir une mise en œuvre efficace, opportune et encore plus ambitieuse afin de renforcer la lutte contre la corruption;***

Or. en

Amendement 281
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à	5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux

se conformer pleinement aux recommandations du GRECO;	recommandations du GRECO***, ainsi que d'adopter rapidement une directive ambitieuse sur la lutte contre la corruption et de garantir une mise en œuvre efficace, rapide et encore plus ambitieuse afin de renforcer la lutte contre la corruption***;

Or. en

Amendement 282
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO;	5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO; ***invite les États membres à garantir la transparence des dépenses publiques et du financement politique, ainsi qu'à protéger les magistrats, les journalistes et les fonctionnaires qui dénoncent l'infiltration criminelle;***

Or. en

Amendement 283
Jorge Buxadé Villalba, António Tânger Corrêa, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à	5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO; ***demande***

se conformer pleinement aux recommandations du GRECO;	***l'interdiction des lois d'amnistie et des grâces pour les infractions de corruption, car elles conduisent à l'impunité et sapent profondément la confiance du public dans l'égalité devant la loi;***

Or. en

Amendement 284
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO;	5. invite instamment les États membres à lutter contre la corruption et à se conformer pleinement aux recommandations du GRECO ***ainsi qu'à celles émises par d'autres organismes internationaux et européens compétents, y compris le Parquet européen***;

Or. en

Amendement 285
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission à utiliser systématiquement le règlement sur la conditionnalité liée à l'état de droit pour protéger le budget de l'Union contre les abus dans les États membres où des défaillances structurelles de l'état de droit persistent; rappelle que des réformes partielles ou symboliques en Hongrie et en Slovaquie ne peuvent remplacer le respect effectif de l'indépendance de la

justice, des garanties efficaces de lutte contre la corruption et du respect de la société civile; souligne que ces éléments sont intrinsèquement liés à la protection des droits fondamentaux, y compris le droit à un recours effectif, l'égalité devant la loi et l'accès à la justice, tels qu'ils sont consacrés aux articles 20 et 47 de la charte;

Or. en

Amendement 286
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. réaffirme que toute surveillance doit se faire dans le respect de la loi, servir un objectif légitime et être nécessaire et proportionnée; regrette que le cadre juridique de certains États membres ne prévoie pas de garanties précises, efficaces et complètes pour ce qui est d'ordonner et de mettre en œuvre des mesures de surveillance ainsi que d'éventuels mécanismes de recours contre ces mesures; souligne que toutes les mesures de surveillance doivent faire l'objet d'un contrôle juridictionnel adéquat et d'un contrôle efficace;

Or. en

Amendement 287
Nikola Minchev, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. constate avec inquiétude que, dans certains États membres, la détention provisoire est utilisée de manière excessive ou sans justification suffisante; prie instamment les États membres de veiller à ce que la privation de liberté avant le procès ne soit appliquée qu'en dernier ressort, dans le plein respect des normes de la CEDH et de la présomption d'innocence, et de renforcer le contrôle judiciaire et le réexamen périodique des décisions de détention;

Or. en

Amendement 288
Jorge Buxadé Villalba, Roberto Vannacci, Petra Steger

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne l'importance de respecter la séparation des pouvoirs dans la lutte contre la corruption; constate avec inquiétude le manque d'indépendance du ministère public en Espagne, le procureur général protégeant activement les intérêts du gouvernement actuel, et qui est actuellement jugé pour révélation de secrets pendant son mandat;

Or. en

Amendement 289
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

5 bis. invite les États membres à mettre en place des mécanismes pour prévenir, corriger et sanctionner les abus de pouvoir discrétionnaire, ainsi qu'à dûment motiver leurs décisions, en particulier lorsqu'elles ont une incidence sur les droits des personnes;

Or. en

Amendement 290
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission à procéder à une évaluation complète de la mise en œuvre de la directive sur les lanceurs d'alerte et à prendre les mesures nécessaires pour assurer sa transposition complète et correcte;

Or. en

Amendement 291
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. se déclare préoccupé par l'invocation injustifiée de la «sécurité nationale» pour justifier le déploiement et l'utilisation de logiciels espions et pour garantir le secret absolu et s'affranchir de l'obligation de rendre compte; se félicite de la déclaration de la Commission, conformément à la jurisprudence de la

CJUE, selon laquelle une simple référence à la sécurité nationale ne peut être interprétée comme donnant droit à une dérogation illimitée à l'application du droit de l'Union et doit nécessiter une justification claire, et invite la Commission à donner suite à cette déclaration lorsque des signes indiquent une utilisation abusive; estime que, dans une société démocratique transparente et respectueuse de l'état de droit, de telles limitations au nom de la sécurité nationale constitueront l'exception plutôt que la règle;

Or. en

Amendement 292
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite la Commission et le Conseil à intégrer les conclusions du rapport 2025 de la FRA sur les droits fondamentaux dans le cycle annuel de l'état de droit; souligne que la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression, l'égalité et l'accès à la justice, est indissociable du principe de l'état de droit;

Or. en

Amendement 293
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*

6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 294
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public; ***se déclare profondément préoccupé par le nombre croissant d'attaques contre les journalistes et les éditeurs, qui touchent les femmes de manière disproportionnée; invite la Commission et les États membres ainsi que les pays candidats et candidats potentiels à garantir la sécurité et la protection des journalistes, y compris des journalistes d'investigation et des vérificateurs de faits qui sont particulièrement exposés; souligne que les formes les plus courantes de menaces sont les attaques verbales, le harcèlement en ligne, l'intimidation par l'intermédiaire des médias sociaux et du courrier électronique, et les menaces juridiques, y compris les cas couverts par la directive relative à la lutte contre les poursuites-bâillons («poursuites stratégiques altérant le débat public»), ainsi que les cas de traque furtive et de harcèlement personnel; demande l'introduction de***

circonstances aggravantes spécifiques dans le droit pénal pour les infractions commises contre des journalistes lorsque ces actes sont motivés par leurs activités professionnelles ou en lien avec ces dernières;

Or. en

Amendement 295
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public ***et la transparence de la propriété des médias***; ***rappelle que la liberté et le pluralisme des médias, dont des médias d'information indépendants, de qualité et financés de manière durable et transparente, qu'il s'agisse de médias traditionnels ou numériques, des journalistes indépendants et d'investigation, des vérificateurs de faits et des chercheurs ainsi que des médias de service public forts et indépendants sont essentiels à la démocratie, constituent une garantie contre les abus de pouvoir et sont le meilleur antidote contre la désinformation;***

Or. en

Amendement 296
Lukas Mandl

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris ***le manque d'indépendance*** des médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris ***les menaces qui pèsent sur l'indépendance*** des médias de service public***, et se félicite de l'adoption du règlement européen sur la liberté des médias et du règlement sur les services numériques, qui constituent des mesures importantes pour préserver le pluralisme des médias, l'indépendance éditoriale et un environnement d'information en ligne plus sûr dans l'ensemble de l'Union, et souligne qu'il importe de suivre de près et de faire respecter leur mise en œuvre intégrale et correcte***;

Or. en

Amendement 297
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public***, qui a été particulièrement manifeste lors de la récente campagne présidentielle en Pologne, où les médias de service public ont mené une campagne partiale et de propagande du candidat du camp au pouvoir, qu'ils ont notamment financée illégalement***;

Or. pl

Amendement 298
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique ***dans l'indépendance éditoriale et l'intégrité journalistique*** et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public; ***souligne l'importance du maintien de médias libres et indépendants en tant que pierre angulaire d'une société démocratique;***

Or. en

Amendement 299
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme dans plusieurs États membres, y compris le manque d'indépendance des médias de service public; ***rappelle toutefois que, dans une démocratie libre, les médias doivent également pouvoir faire l'objet de critiques;***

Or. fi

Amendement 300
Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante**,** l'ingérence politique ***et les attaques visant les médias et le journalisme*** dans plusieurs États membres***, y compris le manque d'indépendance des médias de service public***;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression ***extérieure*** croissante ***et*** l'ingérence politique ***des organisations non gouvernementales et des campagnes médiatiques qui influencent le discours interne et l'opinion publique*** dans plusieurs États membres;

Or. en

Amendement 301
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par ***la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme*** dans plusieurs États membres, y compris ***le manque d'indépendance des*** médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par ***le manque d'indépendance et de professionnalisme des médias et du journalisme*** dans plusieurs États membres, y compris ***dans les*** médias de service public;

Or. sk

Amendement 302
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme ***dans plusieurs États membres***, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;	6. se déclare profondément préoccupé par la pression croissante, l'ingérence politique et les attaques visant les médias et le journalisme, y compris le manque d'indépendance des médias de service public;

Or. en

Amendement 303
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. déplore le recours croissant, dans certains États membres, à des attaques verbales de hauts fonctionnaires à l'encontre de journalistes individuels; souligne que les femmes journalistes sont particulièrement ciblées, avec des références à leur état civil, à leur vie familiale ou à leur apparence physique; souligne qu'un tel environnement négatif pour le travail journalistique pourrait conduire à un certain degré d'autocensure dans leur travail, ce qui aurait des conséquences sur le choix de carrière des journalistes;

Or. en

Amendement 304
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. invite le gouvernement de Donald Tusk à cesser de violer la constitution de la République de Pologne et de démanteler les institutions indépendantes sur lesquelles repose l'ordre juridique polonais, notamment à cesser les attaques contre le Tribunal constitutionnel qui est un pilier du système juridique polonais; fait observer que le gouvernement de Donald Tusk, en modifiant de force l'ordre constitutionnel de la République et en mettant en place une anarchie systémique, s'expose à des conséquences pénales;

Or. pl

Amendement 305
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. condamne les stratégies d'oppression utilisées par les gouvernements de certains États membres, comme les poursuites-bâillons ou les campagnes de dénigrement, ainsi que la hausse de l'appropriation des médias au sein de l'Union et le contrôle de plus en plus marqué des médias publics, de la société civile et des établissements universitaires par l'État, ce qui débouche sur une autocensure et une détérioration de plus en plus grande de la liberté des médias et de la liberté académique;

Or. en

Amendement 306

Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. se dit profondément préoccupé par les tentatives visant à instaurer la censure et à restreindre la liberté d'expression dans les États membres;

Or. en

Amendement 307
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. déplore que, dans des pays tels que la Pologne, après l'arrivée au pouvoir d'un camp prétendument démocratique, les principes de l'État démocratique régi par l'état de droit soient remplacés par une politique revancharde, des persécutions de l'opposition, des procès politiques, des détentions provisoires abusives et même des cas de torture, ce qui se traduit par la mise en place d'un système quasi autoritaire que Donald Tusk qualifie de «démocratie militante»;

Or. pl

Amendement 308
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. met en garde contre l'influence croissante que les oligarques alignés sur un gouvernement exercent sur les médias et leur utilisation comme outil de propagande politique; se félicite de l'entrée en vigueur de la législation européenne sur la liberté des médias en août 2025 et invite la Commission à veiller à sa mise en œuvre intégrale et effective;

Or. en

Amendement 309
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. juge incompatible avec les normes européennes la prise de contrôle illégitime des médias de service public en Pologne, y compris des coupures de plusieurs jours des signaux de radio et de télévision, par les méthodes relevant des services spéciaux que pratique le gouvernement de Donald Tusk en violation de tous les droits et normes; demande que ces décisions soient retirées, que des conséquences juridiques en soient tirées et que les dommages soient réparés;

Or. pl

Amendement 310
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie;	7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie; ***condamne fermement toutes les formes de violence, d'intimidation et de surveillance à l'encontre des journalistes; invite les États membres à garantir une protection immédiate et efficace aux personnes menacées, y compris une escorte policière adéquate si nécessaire et un soutien à leurs familles; prie instamment les autorités nationales de mettre fin à l'impunité au moyen d'enquêtes et de poursuites approfondies et transparentes;***

Or. en

Amendement 311
Elissavet Vozemberg-Vrionidi, Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. déplore ***les défaillances systémiques*** dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres***, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie***;	7. déplore ***toute lacune*** dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans ***les États membres; se félicite des mesures prises par de nombreux États membres pour protéger les journalistes; reconnaît que*** plusieurs États membres ***ont adopté des plans d'action spécifiques et pris des mesures pour mettre en place des structures de soutien spécifiques promouvant la sécurité des journalistes, comme le prévoit le rapport 2025 de la Commission européenne sur la situation***

de l'état de droit dans l'Union européenne;

Or. en

Amendement 312
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie;	7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie; ***rend hommage à Ján Kuciak et à Daphne Caruana Galizia ainsi qu'à leur travail essentiel en tant que journalistes d'investigation et invite les autorités compétentes à veiller à ce que justice soit finalement rendue;***

Or. en

Amendement 313
David Casa

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie;	7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie; ***souligne que l'absence d'enquêtes et de poursuites concernant les crimes dénoncés par les journalistes les***

expose à un risque accru de menaces et de violences;

Or. en

Amendement 314
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie;	7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie; ***souligne qu'il est urgent de renforcer les garanties, de mener des enquêtes efficaces et de mettre en place des cadres juridiques solides pour protéger les journalistes;***

Or. en

Amendement 315
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***déplore les défaillances systémiques*** dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres***, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie***;	7. ***se dit profondément préoccupé par les lacunes persistantes*** dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres***, et appelle à redoubler d'efforts pour faire respecter la justice et l'état de droit***;

Or. en

Amendement 316
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres***, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie***;	7. déplore les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre des journalistes dans plusieurs États membres;

Or. en

Amendement 317
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. déplore ***les défaillances systémiques dans les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes commis contre*** des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie;	7. déplore ***la propagation de désinformation et de faits non fondés par*** des journalistes dans plusieurs États membres, tels que Malte, la Grèce et la Slovaquie;

Or. sk

Amendement 318
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. réclame une meilleure protection des personnes qui luttent contre la

corruption aux plus hauts niveaux de l'État; déplore que dans certains États membres, tels que la Pologne, des personnes qui luttent contre la corruption subissent des représailles et des persécutions, même plusieurs années après avoir révélé des cas de corruption aux plus hauts niveaux de l'État;

Or. pl

Amendement 319
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. condamne la criminalisation des journalistes pour leur travail et souligne que les journalistes ne devraient pas être emprisonnés ou menacés d'une peine de prison pour diffamation; invite les États membres à ne pas imposer de sanctions pénales pour les infractions commises dans les médias;

Or. en

Amendement 320
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. appelle le gouvernement de Donald Tusk à respecter la constitution et les lois polonaises, notamment à respecter et à appliquer les décisions du Tribunal

constitutionnel qui sont définitives et universellement contraignantes;

Or. pl

Amendement 321
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. exprime son inquiétude face à l'exclusion, contraire aux normes internationales, des médias d'opposition, en particulier de Telewizja Republika, des conférences de presse par le gouvernement de M. Tusk, ce qui limite l'accès à l'information et le contrôle du gouvernement; condamne, en particulier, l'exclusion de la plus grande chaîne de télévision d'information polonaise, Telewizja Republika, des conférences de crise qui se sont tenues lors des dernières inondations en Pologne, ce qui non seulement allait à l'encontre du droit d'accès à l'information, mais a aussi compromis la sécurité d'une partie de la société; condamne les mesures prises par le gouvernement de M. Tusk pour faire pression sur les entreprises publiques et privées afin qu'elles renoncent à leurs contrats publicitaires avec les médias opposés au gouvernement;

Or. pl

Amendement 322
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution *Amendement*

7 quinquies. estime qu'il est inacceptable de priver l'opposition de ressources financières à l'encontre des décisions de justice, comme cela s'est produit dernièrement en Pologne; dénonce cette pratique qui viole les règles de la démocratie, perturbe gravement le processus électoral et, par conséquent, met en question les résultats des élections;

Or. pl

Amendement 323
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 7 sexies (nouveau)

Proposition de résolution *Amendement*

7 sexies. déplore que les institutions de l'Union soient devenues, comme dans le cas de la Pologne, les défenseurs d'arrangements postcommunistes qui protègent des structures corrompues, inefficaces et troubles, foulent aux pieds les droits fondamentaux des citoyens et affaiblissent la démocratie;

Or. pl

Amendement 324
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution *Amendement*

8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la

8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la

protection des journalistes et des professionnels des médias***, ainsi qu'à*** promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias; demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les poursuites-bâillons dans l'Union;	protection des journalistes et des professionnels des médias***, en particulier des journalistes d'investigation; invite la Commission et les États membres à*** promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias***, notamment en surveillant étroitement et en veillant à la mise en œuvre intégrale et correcte du règlement européen sur la liberté des médias et du règlement sur les services numériques***; ***souligne la nécessité de garantir des protections juridiques solides aux médias de service public, en garantissant leur indépendance éditoriale et leur financement stable, à l'abri de toute influence et ingérence politiques, afin de leur permettre de servir l'intérêt public de manière efficace et impartiale; invite la Commission à suivre de près ces évolutions dans l'ensemble de l'Union et à relever les défis actuels;*** demande ***également*** à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les poursuites-bâillons dans l'Union;

Or. en

Amendement 325
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la protection des journalistes et des professionnels des médias, ainsi qu'à promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias; demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre les mesures nécessaires	8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la protection des journalistes et des professionnels des médias, ainsi qu'à promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias; demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les poursuites-bâillons dans l'Union; ***prie***

pour mettre fin à toutes les poursuites-bâillons dans l'Union;	***instamment les États membres et la Commission de veiller à la transposition rapide de la directive contre les poursuites-bâillons dans le droit national et de garantir sa mise en œuvre effective à partir de mai 2026; prie instamment la Commission d'élaborer une proposition visant à étendre l'application de ladite directive au-delà des affaires transfrontières de poursuites-bâillons;***

Or. en

Amendement 326
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la protection des journalistes et des professionnels des médias, ainsi qu'à promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias; demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les poursuites-bâillons dans l'Union;	8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la protection des journalistes et des professionnels des médias, ainsi qu'à promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias; ***déplore que les actions de la Commission à ce jour aient été partiales et invite celle-ci à veiller à ce que cette promotion soit transparente, y compris pour les voix critiques fiables qui s'expriment à l'égard des politiques de l'Union;*** demande à la Commission et aux États membres de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les poursuites-bâillons dans l'Union;

Or. pl

Amendement 327
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la protection des journalistes et des professionnels des médias, ainsi qu'à promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias; demande à la Commission et aux États membres de ***mettre en œuvre les*** mesures ***nécessaires pour mettre fin à toutes*** les poursuites-bâillons dans l'Union;	8. invite la Commission et les États membres à garantir la sécurité et la protection des journalistes et des professionnels des médias, ainsi qu'à promouvoir la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias; demande à la Commission et aux États membres de ***prendre des*** mesures ***efficaces, conformément à la directive contre les poursuites-bâillons, pour prévenir et pallier*** les poursuites-bâillons dans ***l'ensemble de*** l'Union;

Or. en

Amendement 328
Marieke Ehlers, Nikola Bartůšek

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. insiste sur le fait que les États membres doivent respecter sans condition le droit fondamental de chaque citoyen «de recevoir et de communiquer des informations et des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières», tel que consacré à l'article 11 de la charte; souligne, par conséquent, que toute restriction de ce droit, y compris la législation visant à lutter contre la désinformation et les discours de haine, doit constituer une mesure exceptionnelle de dernier recours, être prescrite par la loi, être strictement nécessaire et proportionnée et contenir des définitions claires, univoques et juridiquement certaines afin d'empêcher leur utilisation abusive à des fins de répression des voix critiques ou dissidentes;

Or. en

Amendement 329
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. déplore que la Commission donne la priorité au dialogue avec les organisations qui soutiennent sans discernement les politiques de Bruxelles, des organisations qui sont souvent de profil de gauche libérale qu'elle finance elle-même et qui sont en conflit ouvert avec les gouvernements conservateurs, créant ainsi un réseau fermé, contraire aux principes démocratiques, au diapason d'un même discours; invite la Commission à réaliser un audit indépendant et à rendre publiques les conclusions de celui-ci, sur les allégations divulguées dernièrement de financement par la Commission d'organisations qui auraient fait pression sur le Parlement européen et d'autres institutions en faveur de certains projets idéologiques de la Commission, dont le pacte vert et la migration;

Or. pl

Amendement 330
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

8 bis. déplore la pratique croissante des hauts fonctionnaires dans certains États membres consistant à interrompre la communication avec les principaux médias, car elle constitue une entrave significative au droit du public de recevoir des informations pertinentes du gouvernement; souligne que de tels agissements restreignent la liberté et la transparence des médias et contribuent à la propagation de la désinformation manipulatrice dans l'espace public;

Or. en

Amendement 331
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. se dit vivement préoccupé par la détérioration de la liberté des médias et de la sécurité des journalistes dans plusieurs États membres, y compris ceux qui sont les moins bien classés dans le classement mondial de la liberté de la presse 2025; prie instamment la Commission de lutter contre l'intimidation, la surveillance et les poursuites-bâillons à l'encontre des journalistes en appliquant pleinement la législation européenne sur la liberté des médias;

Or. en

Amendement 332
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite les États membres à suivre la recommandation du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes afin de renforcer la protection des journalistes en exil, y compris les garanties contre l'utilisation abusive des notices rouges d'Interpol et d'accélérer les procédures sûres de refuge et d'asile[1 bis];
	[1 bis] https://edoc.coe.int/en/media/12123-europe-press-freedom-report-2024-confronting-political-pressure-disinformation-and-the-erosion-of-media-independence.html

Or. en

Amendement 333
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. souligne que les agents publics ont une responsabilité particulière dans leur communication avec le public; souligne que la propagation de la désinformation ou d'attaques publiques contre des journalistes par des fonctionnaires est un problème croissant qui favorise un environnement permissif pour la propagande, la polarisation, les discours de haine et même les crimes de haine; invite instamment toutes les personnalités publiques à reconnaître et à assumer leur responsabilité en matière de communication publique, en veillant à ce que leur discours reste respectueux, factuel et professionnel;

Or. en

Amendement 334
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. rappelle que 16 États membres de l'Union se sont récemment engagés à renforcer le soutien à l'intégrité de l'information et des médias indépendants; invite la Commission et ses États membres à collaborer avec leurs partenaires mondiaux pour soutenir le Fonds international pour les médias d'intérêt public et garantir un financement durable du journalisme d'investigation et des médias de service public;

Or. en

Amendement 335
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. condamne la propagation des discours de haine, y compris dans les médias sociaux et grand public, car elle constitue une menace sérieuse pour la démocratie et l'état de droit; demande une application plus stricte de la réglementation des médias afin de lutter contre les discours de haine et de préserver un paysage médiatique diversifié et inclusif, conformément à sa résolution du 18 janvier 2024 sur la

situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne; souligne que les personnalités publiques et politiques de premier plan doivent montrer l'exemple et garantir un débat respectueux; souligne que la liberté d'expression doit s'exercer dans le cadre de la loi et conformément à l'article 11 de la charte et ne devrait pas être exploitée pour cautionner les discours de haine et les crimes de haine;

Or. en

Amendement 336
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. condamne fermement la manipulation et la distorsion délibérées du droit à la liberté d'expression et d'information par les mouvements d'extrême droite et les responsables politiques afin de légitimer les discours de haine, la désinformation et l'intimidation des journalistes et des minorités; souligne que ce droit ne peut servir de prétexte pour porter atteinte à la démocratie et aux droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 337
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Sous-titre 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

Intersection des droits fondamentaux, de la démocratie et de la technologie

Or. en

Amendement 338
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. invite la Commission à procéder à une analyse spécifique des outils disponibles et mis en œuvre par les États membres pour lutter contre la désinformation et l'ingérence étrangère liées aux processus électoraux, en reconnaissant que ces menaces portent atteinte aux droits fondamentaux, y compris le droit de recevoir et de communiquer des informations, la participation démocratique et des élections libres et régulières; invite la Commission à assurer un examen périodique de la situation dans les États membres à cet égard, par exemple en incluant l'évaluation de ces outils disponibles dans les États membres dans le rapport annuel sur l'état de droit;

Or. en

Amendement 339
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

8 sexies. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que toutes les mesures prises pour protéger l'Union contre l'ingérence étrangère et la manipulation de l'information contiennent des garanties strictes et fermes des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression;

Or. en

Amendement 340
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 septies. souligne la tendance croissante à la manipulation des élections dans l'Union par des acteurs tant nationaux qu'étrangers; invite la Commission et les États membres à renforcer la mise en œuvre et l'application de la législation sur les services numériques, de la législation sur l'intelligence artificielle (IA) et de la réglementation en matière de transparence et de ciblage de la publicité à caractère politique, y compris en garantissant des ressources humaines et techniques adéquates pour préserver l'intégrité des futures élections dans l'Union;

Or. en

Amendement 341
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme;	9. souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme; ***invite la Commission à poursuivre les enquêtes en cours sur les grandes plateformes en ligne et à veiller à la pleine application de la législation sur les services numériques; prie instamment les intermédiaires en ligne de divulguer la manière dont leurs algorithmes classent, recommandent et amplifient les contenus, et de mettre fin aux pratiques qui exploitent délibérément la polarisation à des fins lucratives; demande des investissements plus importants dans l'éducation aux médias et au numérique, en particulier pour les jeunes, en tant que protection la plus efficace contre la manipulation;***

Or. en

Amendement 342
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***souscrit à*** l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas ***contrôler ce que*** les gens ***voient*** et les entreprises technologiques devraient ***utiliser*** des modèles commerciaux ***dans lesquels la***	9. ***prend acte de*** l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas ***déterminer exclusivement les informations auxquelles*** les gens ***ont accès,*** et ***que*** les entreprises technologiques devraient ***élaborer*** des modèles commerciaux ***qui respectent*** les droits de l'homme ***parallèlement à***

fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme;	***l'innovation et à l'engagement***; ***souligne la nécessité de garantir la transparence, la responsabilité et des garanties appropriées dans les systèmes algorithmiques, tout en reconnaissant le rôle important des technologies numériques dans la promotion de l'accès à l'information et de la participation démocratique;***

Or. en

Amendement 343
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme;	9. ***demande que les nouvelles technologies, y compris les systèmes d'IA, soient guidées par les principes de transparence, d'explicabilité, d'équité et de responsabilité et que des analyses d'impact indépendantes soient réalisées afin d'éviter qu'elles n'exacerbent le racisme et les inégalités existantes;*** souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 344
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme;	9. souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme; ***souligne en particulier la nécessité de protéger les enfants en ligne en exigeant des services qui sont susceptibles d'être accessibles aux enfants qu'ils garantissent une sécurité et une prise en considération de l'âge dès la phase de conception, un niveau élevé de protection de la vie privée dans les paramètres par défaut et une assurance de l'âge proportionnée et respectueuse de la vie privée;***

Or. en

Amendement 345
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et*** les entreprises technologiques devraient ***utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les*** droits de l'homme;	9. ***souligne que les évolutions technologiques et l'évolution des modèles d'entreprise dans le secteur numérique ont une incidence croissante sur l'accès à l'information et la protection des droits fondamentaux; met en exergue que*** les entreprises technologiques devraient ***fonctionner avec transparence et responsabilité, en veillant à ce que leurs algorithmes et leurs systèmes de recommandation de contenu soient conçus et utilisés de manière à ne pas porter atteinte aux*** droits de l'homme ***et aux valeurs démocratiques***;

Or. en

Amendement 346
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme;	9. souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser ***des algorithmes et*** des modèles commerciaux ***transparents*** dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme;

Or. pl

Amendement 347
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. ***souscrit à l'avis du secrétaire général de l'ONU selon lequel les algorithmes ne devraient pas contrôler ce que les gens voient et les entreprises technologiques devraient utiliser des modèles commerciaux dans lesquels la fidélisation des utilisateurs ne l'emporte pas sur les droits de l'homme***;	9. ***souligne l'importance de la transparence algorithmique; rappelle que tout doit être mis en œuvre pour préserver la neutralité politique de l'internet afin de permettre un discours diversifié, qui est essentiel à la démocratie***;

Or. fi

Amendement 348
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que le modèle économique fondé sur l'attention des plateformes de médias sociaux conduit à l'amplification de contenus émotionnellement chargés et clivants, ce qui a de graves répercussions sur les droits fondamentaux, tels que les droits de l'enfant, le droit à la protection des données à caractère personnel, l'égalité et la non-discrimination; met en avant qu'il est souvent utilisé comme vecteur d'ingérence étrangère et d'attaques hybrides en raison de ses effets en cascade sur la qualité de la cohésion sociale et des processus démocratiques; met en exergue la nécessité de relever ces défis dans le cadre plus large de l'écosystème de résilience de l'Union; invite la Commission à renforcer le suivi de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques par les plateformes en ligne, en particulier les obligations en matière d'évaluation et d'atténuation des risques pour les très grandes plateformes en ligne et les très grands moteurs de recherche en ligne, et à assurer un suivi efficace; prie instamment la Commission de maintenir un niveau élevé d'ambition dans l'application de la législation sur les services numériques et de rester ferme face aux tentatives de saper cette législation;

Or. en

Amendement 349
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. est préoccupé par l'ingérence étrangère dans les États membres, dans laquelle il y a lieu d'inclure également les ingérences ayant leurs sources dans d'autres États membres et dans les institutions de l'Union, y compris la manipulation des réseaux sociaux et la désinformation; appelle au respect de la souveraineté des États membres et à l'abstention de toute ingérence dans les processus démocratiques, ce qui n'a malheureusement pas été la règle pendant les années précédentes, et réclame un examen précis non seulement des ingérences d'États et d'acteurs non européens, mais aussi de la part d'autres États membres et des institutions de l'Union; prend acte des initiatives inacceptables visant à utiliser les plateformes de médias sociaux pour manipuler l'opinion publique dans différents États membres;

Or. pl

Amendement 350
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. souligne les effets négatifs que les plateformes en ligne peuvent avoir sur la santé mentale des enfants et leurs droits fondamentaux, y compris le droit à un cerveau sain; se félicite de l'annonce de la première enquête à l'échelle de l'Union sur les effets des médias sociaux sur le bien-être des jeunes et invite la Commission à accélérer le processus afin de fournir des éléments probants pour les

politiques visant à protéger les droits des enfants en ligne;

Or. en

Amendement 351
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. invite la Commission à veiller à la mise en œuvre et à l'application complètes, cohérentes et en temps utile des dispositions du règlement sur les services numériques relatives à la protection des mineurs afin de garantir un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité des enfants et de mieux protéger les jeunes utilisateurs contre les contenus préjudiciables et illicites et contre les publicités fondées sur le profilage; souligne que la future législation sur l'équité numérique doit remédier efficacement aux lacunes juridiques avérées en ce qui concerne la protection des enfants en ligne et la protection de leurs droits;

Or. en

Amendement 352
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

9 quinquies. souligne les défis posés par les dialogueurs d'IA générative, y compris le risque d'aggravation de la dépendance psychologique parmi les utilisateurs, en particulier les enfants, et le risque que l'interaction avec ces systèmes ne cause des dommages émotionnels ou cognitifs; souligne que ce risque a une incidence directe sur la protection des droits fondamentaux, y compris les droits de l'enfant, la dignité humaine, l'intégrité mentale et le droit de recevoir des informations d'une manière adaptée à l'âge et au développement; invite la Commission à surveiller de près si les cadres juridiques existants peuvent répondre efficacement à ces préoccupations, en mettant particulièrement l'accent sur la garantie d'une perspective solide en matière de droits de l'enfant et de droits fondamentaux dans l'évaluation;

Or. en

Amendement 353
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 9 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 sexies. prie instamment les États membres d'inclure l'éducation aux médias et au numérique, l'éducation civique, l'histoire européenne commune, le respect des droits fondamentaux, l'esprit critique et la promotion de la participation du public dans les programmes scolaires et universitaires, en les reconnaissant comme des éléments essentiels à une participation significative à la vie démocratique et à l'exercice effectif des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression et le droit

de recevoir des informations; souligne la nécessité de travailler en parallèle pour sensibiliser les adultes à la manière de lutter contre la désinformation et de promouvoir les compétences numériques; invite l'Union à adopter une stratégie concertée en matière d'éducation aux médias et au numérique, assortie de projets qui produisent des résultats tangibles à grande échelle pour l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 354
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 9 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 septies. déplore la pratique croissante de la surveillance gouvernementale des médias indépendants et des journalistes par les services de renseignement; condamne fermement les tentatives de certains gouvernements de présenter les médias et les journalistes indépendants comme des moteurs de radicalisation ou de restreindre leur travail en les qualifiant de menaces pour la société ou la sécurité nationale;

Or. en

Amendement 355
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***demande une nouvelle fois aux*** États membres, ***et*** en particulier ***à la Grèce, à Chypre, à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne et à l'Espagne, de suivre toutes les recommandations*** de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise;	10. ***prend acte du fait que des*** États membres, en particulier ***la Grèce, Chypre, l'Italie, la Hongrie, la Pologne et l'Espagne, ont fait l'objet de travaux*** de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise***, mais rappelle que les recommandations de ces dernières ne sont pas contraignantes pour les États membres***; ***fait observer que le problème de l'utilisation systémique des logiciels de cryptage par la criminalité organisée, les organisations terroristes et les services hostiles, ainsi que la nécessité de prendre des mesures pour y remédier, ont été évoqués dans la stratégie européenne de sécurité intérieure ProtectEU;***

Or. pl

Amendement 356
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une nouvelle fois aux États membres, et en particulier à la Grèce, à Chypre, à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne et à l'Espagne, de suivre toutes les recommandations de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise;	10. demande une nouvelle fois aux États membres, et en particulier à la Grèce, à Chypre, à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne et à l'Espagne, de suivre toutes les recommandations de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise; ***souligne la nécessité d'une responsabilité et d'une transparence totales dans tous les cas de surveillance illégale; demande la mise en place d'un registre des vendeurs de logiciels espions à l'échelle de l'Union et***

un contrôle judiciaire efficace afin de veiller à ce que la surveillance ne soit jamais utilisée contre des journalistes, des militants ou des opposants politiques;

Or. en

Amendement 357
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une nouvelle fois aux États membres, et en particulier à la Grèce, à Chypre, à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne et à l'Espagne, de suivre toutes les recommandations de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise;	10. demande une nouvelle fois aux États membres, et en particulier à la Grèce, à Chypre, à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne et à l'Espagne, de suivre toutes les recommandations de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise; ***prie instamment la Commission de répondre aux menaces croissantes que représentent les technologies des logiciels espions;***

Or. en

Amendement 358
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une nouvelle fois aux États membres***, et en particulier à la Grèce, à Chypre, à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne et à l'Espagne,*** de suivre ***toutes*** les recommandations ***de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels***	10. demande une nouvelle fois aux États membres de suivre les recommandations ***sur l'utilisation des technologies de surveillance adoptées par le Parlement européen et par*** la Commission de Venise ***du Conseil de l'Europe, qui fournissent des orientations***

espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise;	***importantes pour garantir le respect des droits fondamentaux, de l'état de droit et du contrôle démocratique***;

Or. en

Amendement 359
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande une nouvelle fois aux États membres***, et en particulier à la Grèce, à Chypre, à l'Italie, à la Hongrie, à la Pologne et à l'Espagne,*** de suivre toutes les recommandations de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise;	10. demande une nouvelle fois aux États membres de suivre toutes les recommandations de la commission d'enquête chargée d'enquêter sur l'utilisation de Pegasus et de logiciels espions équivalents (PEGA) et de la Commission de Venise;

Or. en

Amendement 360
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. appelle de ses vœux la finalisation de l'adhésion de l'Union à la CEDH;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 361
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. appelle de ses vœux la finalisation de l'adhésion de l'Union à la CEDH;	***supprimé***

Or. en

Amendement 362
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. appelle de ses vœux la finalisation de l'adhésion de l'Union à la ***CEDH***;	11. appelle de ses vœux la finalisation de l'adhésion de l'Union à la ***convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et rappelle que la Cour de justice de l'Union européenne, dans son avis 2/13, a recensé un certain nombre d'obstacles juridiques à l'adhésion, et souligne qu'il importe d'y remédier afin de permettre l'adhésion de l'Union en temps utile et avec succès***;

Or. en

Amendement 363
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. ***appelle de ses vœux la finalisation de*** l'adhésion de l'Union à la CEDH;	11. ***souligne que*** l'adhésion de l'Union à la CEDH ***doit se faire conformément aux traités existants***;

Or. pl

Amendement 364
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 11 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	constate avec une profonde inquiétude la détérioration de la situation de la liberté d'expression en Europe; rappelle que l'une des conditions préalables absolues à la démocratie est un débat libre, dans lequel les opinions dissidentes ne sont pas exclues simplement parce qu'elles peuvent être choquantes ou insultantes; souligne que la législation sur les services numériques et les lois sur les discours de haine, en raison de leur imprécision, ne remplissent pas les critères de légalité des mesures restreignant les droits de l'homme;

Or. fi

Amendement 365
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Violations des droits fondamentaux aux frontières	***supprimé***

Or. en

Amendement 366
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution

Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Violations des droits fondamentaux ***aux*** frontières	***Protéger les*** droits fondamentaux ***dans la gestion des*** frontières

Or. en

Amendement 367
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Violations des droits fondamentaux aux frontières	***Protection des frontières extérieures de l'Union européenne***

Or. pl

Amendement 368
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres;	***supprimé***

Or. en

Amendement 369
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement ***les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. condamne fermement ***la violence croissante que subissent les fonctionnaires de police, des gardes-frontières et d'autres services, notamment ceux qui accomplissent leur devoir et servent dans le cadre d'opérations visant à arrêter les attaques hybrides contre l'Union instrumentalisant la migration, qui ont entraîné la mort d'un soldat polonais à la frontière biélorusse***; ***déplore la mort du soldat victime de ces violences; demande qu'un soutien soit apporté aux fonctionnaires dans l'accomplissement de leur devoir envers l'État et la société;***

Or. pl

Amendement 370
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***condamne fermement les violations généralisées*** des droits fondamentaux ***aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. ***rappelle que le nouveau cadre législatif du pacte de l'Union sur la migration et l'asile établit des règles révisées pour les procédures d'asile, la gestion des frontières et la solidarité; souligne que sa mise en œuvre effective et légale exige le plein respect*** des droits fondamentaux ***et doit garantir le respect des obligations de l'Union et des obligations internationales***; ***souligne que le respect des droits fondamentaux doit continuer à faire l'objet d'un suivi attentif;***

Or. en

Amendement 371
Jorge Buxadé Villalba, António Tânger Corrêa, Roberto Vannacci, Petra Steger, Nikola Bartůšek, Fabrice Leggeri, Jaroslav Bžoch, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux ***aux*** frontières***, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux ***des citoyens de l'Union en raison du manque de protection des*** frontières ***extérieures***; ***souligne que l'immigration massive met en péril l'espace de liberté, de sécurité et de justice établi par les traités; demande l'expulsion immédiate de tous les immigrants illégalement présents dans l'Union ainsi que de ceux qui ont fait l'objet de condamnations pénales;***

Or. en

Amendement 372
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans*** plusieurs États membres;	12. ***constate que*** plusieurs États membres ***continuent d'être confrontés à une pression opérationnelle importante à leurs frontières extérieures***; ***souligne que ces défis nécessitent une réponse européenne coordonnée, y compris des procédures rationalisées et efficaces, dans le plein respect du cadre européen et international applicable;***

Or. en

Amendement 373
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres;	12. condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements ***et les mauvais traitements***, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres; ***indique que ces pratiques ne sont souvent pas signalées et ne font pas l'objet d'enquête;***

Or. en

Amendement 374
Karlo Ressler, Elissavet Vozemberg-Vrionidi

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement ***les violations généralisées*** des droits fondamentaux aux frontières***, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. condamne fermement ***toute violation*** des droits fondamentaux aux frontières; ***invite toutes les autorités compétentes à garantir le plein respect du droit de l'Union et du droit international, parallèlement à un soutien ciblé de l'Union visant à améliorer les procédures, la formation et la surveillance***;

Or. en

Amendement 375
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. ***demande instamment la protection efficace des frontières extérieures de l'Union contre l'immigration clandestine***;

Or. sk

Amendement 376
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. ***invite les États membres à protéger efficacement leurs frontières, y compris par des refoulements; estime qu'une politique des frontières plus stricte est essentielle pour la protection de la sécurité et des droits fondamentaux des Européens***;

Or. fi

Amendement 377
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements***, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements ***et le recours à la violence par les autorités nationales telles que les services répressifs et les garde-frontières***;

Or. en

Amendement 378
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement les violations ***généralisées des droits fondamentaux aux*** frontières***, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs*** États membres;	12. condamne fermement les violations ***et les tentatives de violation des*** frontières ***des États membres, ainsi que la pression exercée sur les*** États membres ***pour qu'ils fassent face aux pressions migratoires***;

Or. en

Amendement 379
Nikola Bartůšek, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***condamne fermement les violations généralisées des droits fondamentaux aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans*** plusieurs États membres;	12. ***relève que*** plusieurs États membres ***voient toujours la nécessité de mettre en œuvre diverses mesures pour empêcher le franchissement illégal des frontières extérieures***;

Or. en

Amendement 380
Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*

12. condamne fermement les violations généralisées ***des droits fondamentaux*** aux frontières, y compris les ***refoulements***, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres;	12. condamne fermement les violations généralisées aux frontières, y compris les ***franchissements illégaux***, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres;
	Or. en

Amendement 381
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. condamne fermement les ***violations généralisées des*** droits fondamentaux ***aux frontières, y compris les refoulements, qui deviennent une pratique systématique dans plusieurs États membres***;	12. condamne fermement les ***réseaux de passeurs et tout ceux qui apportent une aide au trafic de migrants et de réfugiés, pratique qui viole les*** droits fondamentaux ***des individus***;
	Or. fr

Amendement 382
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ***ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires*** qui ***exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à respecter les obligations et les engagements internationaux en matière de droits de l'homme***; souligne que les engagements internationaux ne peuvent prévaloir sur le devoir des États membres de protéger la sécurité de leurs propres citoyens; rappelle qu'une politique d'immigration laxiste a entraîné l'arrivée d'un grand nombre de migrants*** qui ***ne respectent pas l'égalité***;
	Or. fi

Amendement 383
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à ***s'abstenir d'adopter*** des politiques migratoires ***qui exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à ***adopter*** des politiques migratoires ***efficaces pour réduire l'immigration illégale, combattre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, ainsi que d'assurer la bonne exécution des décisions administratives et judiciaires, en particulier dans le domaine des retours***;

Or. fr

Amendement 384
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires ***qui exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires ***dont la mise en œuvre ne doit pas mettre en danger les citoyens des États membres ni constituer une menace pour la sécurité et l'ordre public dans les États membres***;

Or. en

Amendement 385

Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui ***exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui ***augmentent la criminalité, entraînent des tensions et des conflits sociaux et menacent la sécurité intérieure, la cohésion sociale et l'ordre public***;

Or. pl

Amendement 386
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui exacerbent les inégalités et l'exclusion;	13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme***, à promouvoir des enquêtes rapides*** ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui exacerbent les inégalités et l'exclusion; ***demande la mise en place d'un mécanisme de contrôle du respect de ces obligations;***

Or. en

Amendement 387
Lukas Mandl

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***invite*** l'Union et les États membres ***à*** respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ***ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. ***rappelle que*** l'Union et les États membres ***doivent*** respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ***et devraient continuer à suivre de près l'incidence sur les droits fondamentaux dans les cadres juridiques existants ainsi que dans l'élaboration de la future législation, y compris dans le domaine de l'asile et de la migration***;

Or. en

Amendement 388
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ***ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des*** politiques migratoires ***qui exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ***dans leurs*** politiques migratoires ***et encourage l'Union et les États membres à tenir compte de la situation des groupes vulnérables lors de la conception et de l'application de ces mesures***;

Or. en

Amendement 389
Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui ***exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui ***facilitent le franchissement illégal des frontières et compromettent la sécurité des citoyens des États membres de l'Union***;

Or. en

Amendement 390
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ***ainsi qu'à s'abstenir d'adopter des politiques migratoires qui exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 391
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. invite l'Union et les États membres à ***respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme ainsi qu'à s'abstenir d'adopter*** des politiques migratoires qui ***exacerbent les inégalités et l'exclusion***;	13. invite l'Union et les États membres à ***adopter*** des politiques migratoires qui ***protègent systématiquement l'Union et ses citoyens***;

Or. sk

Amendement 392
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande à la Commission d'examiner si les restrictions à l'intérieur de l'espace Schengen, notamment les contrôles aux frontières allemandes, désormais de facto permanents, ne relèvent pas du profilage national;

Or. pl

Amendement 393
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. exhorte la Commission et les États membres à mettre fin à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux de recherche et de sauvetage (SAR); rappelle qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à cette fin dans le prochain CFP;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 394
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. exhorte la Commission et les États membres à mettre fin à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux de recherche et de sauvetage (SAR); rappelle qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à cette fin dans le prochain CFP;	***supprimé***

Or. en

Amendement 395
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. exhorte la Commission et les États membres à mettre fin à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux de recherche et de sauvetage (SAR); rappelle ***qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et*** demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à ***cette fin*** dans le prochain CFP;	14. exhorte la Commission et les États membres à mettre fin à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux de recherche et de sauvetage (SAR) ***dans la mesure où ceux-ci sont légaux et ne favorisent pas le trafic d'êtres humains ou ne servent pas les fins politiques des attaques hybrides instrumentalisant la migration***; rappelle ***qu'à cette fin, les États membres et l'Union européenne disposent d'institutions et de services spécialisés qui doivent être soutenus de toute urgence, notamment par un financement accru aux fins de recherche et de sauvetage;*** demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à ***ces fins*** dans le prochain CFP;

Or. pl

Amendement 396
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. exhorte la Commission ***et les États membres*** à mettre fin à l'entrave systématique ***aux efforts non gouvernementaux de recherche et de sauvetage (SAR)***; ***rappelle qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à cette fin dans le prochain CFP;***	14. exhorte la Commission à mettre fin à l'entrave systématique ***des tentatives visant à rétablir la sécurité de l'Europe***;

Or. en

Amendement 397
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. exhorte la Commission et les États membres à mettre fin ***à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux de recherche et de sauvetage (SAR); rappelle qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à cette fin dans le prochain CFP***;	14. exhorte la Commission et les États membres à mettre fin ***aux activités illégales des organisations non gouvernementales qui facilitent l'entrée de migrants clandestins dans l'Union***;

Or. sk

Amendement 398
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Nikola Minchev, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***exhorte*** la Commission et les États membres à ***mettre fin à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux*** de recherche et de sauvetage (SAR); ***rappelle qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à cette fin dans le prochain CFP***;	14. ***invite*** la Commission et les États membres à ***veiller à ce que les opérations*** de recherche et de sauvetage (SAR) ***non gouvernementales puissent être menées conformément au droit de l'Union et au droit international***;

Or. en

Amendement 399
Lukas Mandl, Elissavet Vozemberg-Vrionidi

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***exhorte*** la Commission et les États membres à ***mettre fin à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux*** de recherche et de sauvetage (SAR); ***rappelle qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à cette fin dans le prochain CFP***;	14. ***invite*** la Commission et les États membres à ***veiller à ce que les activités*** de recherche et de sauvetage (SAR) ***en mer soient menées de manière coordonnée et légale sous l'autorité des organismes nationaux et européens compétents***; ***souligne que tous les acteurs, y compris les organisations non gouvernementales, doivent agir dans le plein respect de la législation applicable et des instructions des autorités nationales***;

Or. en

Amendement 400
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***exhorte*** la Commission ***et les États membres à mettre fin à l'entrave systématique aux efforts non gouvernementaux de recherche et de sauvetage (SAR); rappelle qu'il est urgent de mettre en place un Fonds européen de recherche et de sauvetage et demande aux institutions de l'Union d'allouer un financement approprié à cette fin dans le prochain CFP***;	14. ***rappelle à*** la Commission ***qu'un contrôle inefficace des frontières extérieures de l'Union constitue une menace importante pour les droits de l'homme dans toute l'Europe; souligne que l'endiguement massif de la migration est susceptible de sauver des vies en réduisant les incitations pour les migrants à emprunter des routes dangereuses vers l'Europe***;

Or. fi

Amendement 401
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. rappelle que l'article 46 du règlement relatif à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes peut être activé en cas de violation des droits fondamentaux; invite l'Agence à faire pleinement usage, de manière proactive, de tous les outils à sa disposition, en particulier la possibilité d'activer l'article 46, en cas de violations des droits fondamentaux; demande une nouvelle fois à Frontex de mettre immédiatement fin à sa pratique consistant à exiger des demandeurs qu'ils prennent en charge les frais d'avocats externes dans les affaires judiciaires liées à des demandes d'accès à des informations;

Or. en

Amendement 402
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 403
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement;	***supprimé***

Or. en

Amendement 404
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. invite les États membres à suivre les recommandations du rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et condamne fermement la rhétorique répétée à l'encontre des réfugiés et des migrants;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 405
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement;	15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe***, intitulé «Protecting the Defenders Ending répression of human rights defenders assisting refugees, asylum seekers and migrants in Europe» (Protéger les défenseurs: Mettre fin à la répression des défenseurs des droits de l'homme qui aident les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants en Europe)[1 bis], en particulier de reconnaître les obligations des États membres à l'égard des défenseurs des droits de l'homme qui aident les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants et de reconnaître le travail important qu'ils accomplissent***; condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement ***et deviennent le moteur de nouvelles restrictions et de la criminalisation***;

[1 bis] https://rm.coe.int/recommendation-protecting-the-defenders-ending-repression-of-human-rig/1680ae9b1c

Or. en

Amendement 406
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***prie instamment*** les États membres ***de suivre les*** recommandations formulées ***dans le rapport du*** commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; ***condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement***;	15. ***invite*** les États membres ***à tenir dûment compte des*** recommandations formulées ***par le*** commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; ***souligne qu'il importe de maintenir un discours public fondé sur le respect de la dignité humaine, tout en soulignant l'importance d'un débat public responsable et fondé sur des faits sur la migration et l'asile***;

Or. en

Amendement 407
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prie instamment les États membres de ***suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux*** droits ***de l'homme du Conseil de l'Europe***; ***condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement;***	15. prie instamment les États membres de ***se concentrer en premier lieu sur les*** droits ***de leurs citoyens***;

Or. en

Amendement 408

Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; ***condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement;***	15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe;

Or. pl

Amendement 409
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; ***condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement;***	15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe;

Or. sk

Amendement 410
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe; ***condamne fermement les discours anti-réfugiés et anti-migrants qui reviennent régulièrement;***	15. prie instamment les États membres de suivre les recommandations formulées dans le rapport du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe***, mais en tenant dûment compte de la sécurité de leurs propres frontières et de leurs propres citoyens***;

Or. en

Amendement 411
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux;	***supprimé***

Or. en

Amendement 412
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les	***supprimé***

dispositions relatives aux droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 413
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux;	***supprimé***

Or. sk

Amendement 414
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à ***mettre pleinement en œuvre*** le pacte sur la migration et l'asile; ***se déclare préoccupé par*** le manque de préparation de certains États membres pour ***leur permettre de*** respecter ***le délai*** de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives ***aux droits fondamentaux***;	16. invite les États membres à ***dénoncer*** le pacte sur la migration et l'asile; ***estime que*** le manque de préparation de certains États membres ***et de la Commission européenne elle-même*** pour respecter ***les délais*** de mise en œuvre***, y compris la publication du premier rapport par la Commission***, en particulier en ce qui concerne les dispositions ***les plus controversées*** relatives ***à la relocalisation et au mécanisme de solidarité obligatoire,***

démontre clairement à quel point ce document est préjudiciable, source de division, inadapté aux besoins et irréaliste;

Or. pl

Amendement 415
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; ***se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux;***	16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile;

Or. fr

Amendement 416
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile;*** se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux;	16. se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre ***du pacte sur la migration et l'asile***, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux; ***insiste sur le fait que le droit international confirme que demander l'asile ne constitue pas un acte illégal et que l'on ne peut donc être***

détenu au seul motif d'être demandeur d'asile;

Or. en

Amendement 417
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; ***se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux***;	16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; ***invite la Commission et les États membres à surveiller le fonctionnement du pacte dans le contexte du contrôle des migrations et, le cas échéant, à le modifier afin de remédier efficacement aux graves dommages causés par les migrations incontrôlées***;

Or. fi

Amendement 418
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; ***se déclare préoccupé par le manque de préparation de*** certains États membres ***pour leur permettre de*** respecter le délai de mise en œuvre, ***en particulier*** en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux;	16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre ***en temps utile*** le pacte sur la migration et l'asile; ***note que*** certains États membres ***peuvent rencontrer des difficultés pour*** respecter le délai de mise en œuvre, ***y compris*** en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux***, et encourage la poursuite du soutien et de la coopération***

afin de garantir une mise en œuvre intégrale;

Or. en

Amendement 419
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à ***mettre*** pleinement ***en œuvre le*** pacte sur la migration et l'asile; se déclare préoccupé ***par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux***;	16. invite les États membres à ***se retirer*** pleinement ***du*** pacte sur la migration et l'asile; se déclare ***vivement*** préoccupé ***quant à l'adéquation du pacte pour résoudre la question de la migration de masse vers l'Union***;

Or. en

Amendement 420
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; ***se déclare préoccupé par le manque de préparation de certains États membres pour leur permettre*** de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux;	16. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre le pacte sur la migration et l'asile; ***souligne la nécessité*** de respecter le délai de mise en œuvre, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives aux droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 421
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite les États membres à protéger leurs propres territoires et citoyens contre les migrations massives et incontrôlées en provenance de pays étrangers sur le plan culturel et à se prémunir de leurs conséquences;

Or. en

Amendement 422
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Violence à caractère sexiste, droits des femmes et droits des personnes LGBTIQ+	***La protection des enfants et de la famille comme fondement d'une société saine***

Or. en

Amendement 423
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Violence à caractère sexiste***,*** droits des femmes ***et droits des personnes LGBTIQ+***	Violence à caractère sexiste ***et*** droits des femmes

Or. sk

Amendement 424
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits;	17. ***condamne fermement le recul rapide des droits des femmes et des personnes LGBTIQ+ dans plusieurs États membres; prie instamment la Commission de veiller à ce que, dans le prochain CFP, aucun financement de l'Union ne soit mis à la disposition de groupes anti-genre et anti-droits qui visent à revenir sur les avancées importantes en matière de droits des femmes et de droits des personnes LGBTIQ+, ni d'aucun groupe qui s'emploie à éroder les droits fondamentaux tels qu'ils sont énoncés dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;*** demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits; ***demande en outre instamment à la Commission de remédier à la non-application persistante des arrêts de la CJUE relatifs aux droits fondamentaux des personnes LGBTIQ+ avec tous les mécanismes à sa disposition;***

Or. en

Amendement 425
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*

17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits; ***prie instamment la Commission de mener des recherches approfondies sur les mouvements anti-genre afin de mieux comprendre leurs activités, leur coordination et leurs stratégies de financement actuelles; souligne qu'il est essentiel de comprendre ces dynamiques pour préserver une Europe moderne, inclusive et tolérante, fidèle à ses valeurs;***

Or. en

Amendement 426
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***demande instamment à*** la Commission et aux États membres ***de prendre toutes les*** mesures ***nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. ***invite*** la Commission et les États membres ***à surveiller et à analyser de plus près l'incidence des mouvements visant à porter atteinte aux droits fondamentaux, en particulier aux droits des femmes, et, conformément à leurs compétences respectives, à veiller à ce que des*** mesures ***appropriées soient prises pour faire face à ces évolutions***;

Or. en

Amendement 427
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*

17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les ***mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les ***discours de haine, tant hors ligne qu'en ligne, en particulier ceux qui incitent aux crimes de haine et peuvent dégénérer en violence, y compris la violence fondée sur le genre***;

Or. en

Amendement 428
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***demande instamment à*** la Commission et ***aux*** États membres ***de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. ***invite*** la Commission et ***les*** États membres ***à protéger l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits fondamentaux, notamment en luttant contre la désinformation et l'organisation de campagnes visant à limiter ces droits***;

Or. en

Amendement 429
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre***, anti-LGBTIQ***+ et anti-droits ***de l'homme***; ***demande de promouvoir l'égalité entre les***

hommes et les femmes et la représentation des hommes et des femmes;

Or. en

Amendement 430
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. ***souligne que la protection des valeurs européennes contribue efficacement à la promotion de l'égalité***;

Or. fi

Amendement 431
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande instamment à la Commission et aux États membres de ***prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de ***s'inspirer du droit naturel en matière de genre***;

Or. pl

Amendement 432
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ***les mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ***toutes les formes de discriminations***;

Or. fr

Amendement 433
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ***les mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ***la violence faite aux femmes***;

Or. sk

Amendement 434
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements ***anti-genre et anti-droits***;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre les mouvements ***et la propagande liés au genre***;

Or. en

Amendement 435
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ***les mouvements anti-genre et anti-droits***;	17. demande instamment à la Commission et aux États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ***la discrimination sous toutes ses formes***;

Or. en

Amendement 436
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. fait valoir la nécessité de lutter contre tous les types de discrimination devant la loi; se déclare préoccupé par le manque de progrès et l'absence d'avancée dans la mise en œuvre des législations en matière d'égalité et de lutte contre la discrimination dans certains États membres; déplore le fait qu'en dépit de la législation européenne existante, telle que la directive 2000/78/CE sur l'égalité de traitement, des lacunes persistent dans le cadre juridique et dans la mise en œuvre, ce qui laisse les victimes sans recours juridique approprié; rappelle que les cadres juridiques des États membres doivent consacrer l'égalité de traitement sur le plan juridique et promouvoir l'égalité ainsi que le droit des personnes à ne pas faire l'objet de discriminations dans les voies de recours; invite la Commission à agir en cas de non-respect de ces principes;

Or. en

Amendement 437
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite la Commission à veiller à ce qu'aucuns fonds de l'Union ne soient alloués à des projets qui ne respectent pas les valeurs de l'Union, y compris celles de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la non-discrimination; enjoint à la Commission de suivre de près la mise en œuvre, dans les États membres, des fonds en gestion partagée destinés à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à venir en aide à la société civile, y compris aux organisations non gouvernementales de femmes, afin de s'assurer que les appels à propositions en vue de bénéficier de ces fonds ne sont pas délibérément suspendus ou différés;

Or. en

Amendement 438
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. invite le Conseil à étendre la liste actuelle des «infractions de l'UE» figurant à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE afin d'y inclure les crimes de haine et discours de haine, et invite la Commission à présenter une proposition législative sur les crimes de haine et les

discours de haine; demande à la Commission de porter une attention particulière aux crimes de haine dans ses rapports sur l'état de droit et, à cet égard, de suivre de près et d'enregistrer ces crimes;

Or. en

Amendement 439
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. invite tous les États membres à protéger les droits des personnes LGBTIQ conformément au droit de l'Union, à la charte, ainsi qu'à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme; rappelle que des obstacles juridiques à la reconnaissance transfrontière des unions ou de la parentalité entre personnes du même genre persistent dans plusieurs États membres; met en garde contre le fait que de telles pratiques non seulement entravent la libre circulation des familles LGBTIQ au sein de l'Union, mais violent également le principe de l'état de droit relatif à la non-discrimination devant la loi, et souligne l'absence de protection uniforme des personnes LGBTIQ dans tous les États membres; invite les États membres qui ne l'ont pas encore fait à instaurer la reconnaissance juridique des partenariats entre personnes de même sexe; invite la Commission à procéder à une refonte de la directive 2004/38/CE afin d'y inclure une reconnaissance transfrontalière explicite des droits liés à la vie privée et familiale; souligne que tous les enfants sont égaux devant la loi et que les États membres doivent agir dans

l'intérêt supérieur de l'enfant; rappelle la position du Parlement en faveur de la reconnaissance de la filiation dans l'ensemble de l'Union, indépendamment du type de famille dont il fait partie; demande à la Commission de présenter des mesures législatives adaptées pour garantir le respect de ces principes ainsi que d'avoir recours à des procédures d'infraction contre les États membres; invite instamment la Commission à présenter des propositions législatives en vue de lutter contre les crimes de haine et les discours de haine fondés sur l'identité de genre, les caractéristiques sexuelles et l'orientation sexuelle;

Or. en

Amendement 440
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. est profondément préoccupé par les mesures discriminatoires introduites dans certains États membres sous prétexte de lutter contre la «propagande LGBTIQ», qui contribuent à une augmentation alarmante des crimes de haine et des discours de haine visant les personnes LGBTIQ dans plusieurs États membres et qui ont une incidence négative sur les enfants, les familles et les travailleurs; souligne les répercussions négatives de ces mesures sur les libertés d'expression et de réunion des groupes LGBTIQ, entre autres; rappelle que ces actions encouragent la discrimination à l'égard des personnes LGBTIQ et sont contraires au droit de l'Union; demande instamment à la Commission de présenter une proposition visant à interdire, de manière

contraignante au niveau de l'Union, les pratiques de conversion forcée dans tous les États membres; relève qu'en 2024, tant la Commission que l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) ont constaté une hausse alarmante des crimes de haine et des discours de haine visant les personnes LGBTIQ et d'autres minorités dans plusieurs États membres; souligne l'importance de garantir le droit à l'autodétermination des personnes LGBTIQ et rappelle aux États membres que, conformément à la jurisprudence, le droit à l'autodétermination est un droit fondamental; demande donc instamment tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait de veiller à ce que les personnes LGBTIQ aient accès à la reconnaissance juridique du genre;

Or. en

Amendement 441
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 sexies. est profondément préoccupé par les niveaux croissants d'antisémitisme dans l'Union et les condamne fermement; observe également avec une grande préoccupation et condamne fermement la montée de de l'islamophobie, de la discrimination et de l'hostilité à l'encontre des communautés religieuses, ainsi que toutes les autres formes de discrimination et de racisme dans l'ensemble de l'Union, y compris les actes de violence, les intimidations, les discours de haine et l'affichage de symboles de haine dans les espaces publics; invite les États membres et les pays candidats et candidats potentiels à

veiller à ce que les membres de toutes les minorités soient égaux devant la loi; demande aux États membres de revoir les lois et les politiques afin de garantir qu'elles ne sont pas, directement ou indirectement, discriminatoires à l'égard des minorités, et d'examiner toutes les dispositions légales et les règlements considérés comme discriminatoires; appelle à des efforts soutenus, tant au niveau de l'Union qu'au niveau national, pour surveiller, prévenir et poursuivre les crimes de haine et pour protéger les communautés juives et musulmanes contre le harcèlement et la violence;

Or. en

Amendement 442
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 septies. souligne que les ressortissants de pays tiers résidant légalement dans l'Union européenne, indépendamment de leur nationalité ou de leur lieu de naissance, doivent être traités de manière non discriminatoire et bénéficier d'un traitement équitable et identique dans les domaines spécifiés par la législation en vigueur; souligne que les ressortissants de pays tiers, indépendamment de leur nationalité, de leur lieu de naissance ou de leur statut de résidence, ont le droit de demander une protection internationale conformément au droit international et au droit de l'Union européenne, dont le principe de non-refoulement fait partie intégrante; invite la Commission à soutenir les États membres dans le respect de l'état de droit et des droits fondamentaux consacrés dans la charte et dans la mise en œuvre de

la législation adoptée par les colégislateurs; souligne le caractère contraignant des arrêts de la CJUE et de la CEDH;

Or. en

Amendement 443
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 octies. demande instamment à la Commission de veiller à ce que la libre circulation des personnes au sein de l'Union, le droit de séjourner librement et le regroupement familial soient pleinement respectés sur le territoire de l'Union et à ce que chaque citoyen puisse jouir des mêmes droits et les exercer pleinement;

Or. en

Amendement 444
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 17 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 nonies. invite les États membres à mettre en place des institutions nationales des droits de l'homme, conformément aux principes de Paris des Nations unies, à garantir leur indépendance et à veiller à ce qu'elles aient la capacité de mener à bien leurs tâches de manière efficace;

Or. en

Amendement 445
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée; déplore toutefois l'absence d'engagements financiers forts;	18. se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée; déplore toutefois l'absence d'engagements financiers forts; ***est préoccupé par le manque d'ambition de protéger et de promouvoir l'Union de l'égalité et déplore qu'aucun commissaire ne soit exclusivement consacré à l'égalité au cours de la législature actuelle;***

Or. en

Amendement 446
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes ***et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée***; ***déplore toutefois l'absence d'engagements financiers forts;***	18. se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes;

Or. sk

Amendement 447
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des*** femmes et ***de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée***; ***déplore toutefois l'absence d'engagements financiers forts;***	18. ***invite la Commission et les États membres à s'attaquer aux menaces que représentent les migrations incontrôlées, en particulier pour les*** femmes et ***les minorités dans l'Union***;

Or. fi

Amendement 448
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***se félicite*** de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée; ***déplore toutefois l'absence d'engagements financiers forts;***	18. ***prend acte*** de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée;

Or. pl

Amendement 449
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée; ***déplore*** toutefois ***l'absence d'engagements*** financiers ***forts***;	18. se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée; ***souligne*** toutefois ***la nécessité de renforcer les engagements*** financiers;

Or. en

Amendement 450
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***se félicite de la feuille de route de l'Union pour les droits des femmes et de la déclaration de principes pour une société égalitaire du point de vue du genre qui y est annexée; déplore toutefois l'absence d'engagements financiers forts***;	18. ***invite la Commission et les États membres à éliminer les solutions juridiques qui créent une discrimination systémique fondée sur le sexe, au détriment tant des femmes que des hommes***;

Or. en

Amendement 451
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. est préoccupé par le fait que les formes et les schémas de cyberviolence à caractère sexiste continuent d'évoluer; souligne que le partage non consenti de matériel intime et les discours de haine comptent parmi les formes les plus répandues; prie instamment la Commission et les États membres de garantir la sécurité des femmes en ligne et hors ligne et de s'attaquer aux potentiels dommages et effets dissuasifs que les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, sont de plus en plus susceptibles d'avoir sur les victimes, ainsi que de mettre en place des mesures de prévention et de soutien;

Or. en

Amendement 452
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande que les femmes bénéficient d'une protection, en particulier dans les milieux où elles sont exposées à une violence systémique, notamment dans ceux de l'islam radical pratiquant la charia, le mariage des mineurs, le viol ou les mutilations génitales féminines;

Or. pl

Amendement 453
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence ***fondée sur le genre et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence à caractère sexiste***; ***invite de nouveau la Commission à reconnaître la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE;***	19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence;

Or. fi

Amendement 454
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence ***fondée sur le genre*** et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence ***à caractère sexiste***; ***invite de nouveau la Commission à reconnaître la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE;***	19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence ***faite aux femmes*** et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence;

Or. sk

Amendement 455
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le genre ***et de s'attaquer à leurs causes profondes***, y compris la cyberviolence à caractère sexiste; ***invite de nouveau la Commission à reconnaître la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE;***	19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le genre et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence à caractère sexiste;

Or. en

Amendement 456
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le genre et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence à caractère sexiste; ***invite de nouveau la Commission à reconnaître la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE;***	19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le genre et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence à caractère sexiste;

Or. pl

Amendement 457
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence ***fondée sur le genre*** et de ***s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence à caractère sexiste***; ***invite de nouveau la Commission à reconnaître la violence fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE***;	19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence ***domestique*** et de ***fournir une assistance appropriée à ses victimes et à ceux qui souhaitent s'en protéger***;

Or. en

Amendement 458
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le genre et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence à caractère sexiste; ***invite de nouveau la Commission à reconnaître la*** violence ***fondée sur le genre comme un nouveau domaine de criminalité énuméré à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE***;	19. prie instamment l'Union et les États membres de lutter contre toutes les formes de violence fondée sur le genre et de s'attaquer à leurs causes profondes, y compris la cyberviolence à caractère sexiste; ***souligne la nécessité de renforcer encore la réponse juridique et politique de l'Union à cette*** violence ***dans le cadre des compétences existantes***;

Or. en

Amendement 459
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. exhorte les États membres à adopter une décision visant à inclure les discours de haine et les crimes de haine parmi les infractions pénales de la liste visée à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE; invite le Conseil à activer la «clause passerelle» à cet égard; demande à la Commission de se préparer à entamer la deuxième phase de la procédure et à proposer une directive visant à lutter contre les discours et les crimes de haine, tant en ligne que hors ligne, en accordant une attention particulière à certains groupes vulnérables spécifiques, notamment les femmes responsables politiques, les femmes journalistes ou les défenseures des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 460

Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. prie instamment la Commission d'agir sur la violence numérique omniprésente ciblant les femmes, qui est devenue un obstacle croissant à la participation des femmes à la vie publique et à l'égalité de représentation; demande à la Commission de veiller, à cet égard, à la bonne application du règlement sur les services numériques et de transformer les mesures facultatives qu'il comporte, à savoir le code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne, en mesures contraignantes pour les plateformes en ligne;

Or. en

Amendement 461
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. se dit vivement préoccupé par la croissance de la «manosphère» dans l'environnement en ligne; souligne la nécessité d'élaborer des mesures pour lutter contre la montée des valeurs misogynes et d'extrême droite chez les garçons et les jeunes hommes en ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits des femmes; souligne la nécessité de mieux comprendre le phénomène et l'idéologie «incel» ainsi que l'importance de la prévention par des

politiques plus actives pour les contrer, ainsi que leurs discours;

Or. en

Amendement 462
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. invite la Commission à promouvoir une éducation sexuelle et relationnelle complète et adaptée à l'âge dans les écoles et à prendre des mesures pour lutter contre la mésinformation et la désinformation sexistes et les stéréotypes sexistes;

Or. en

Amendement 463
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 19 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 sexies. prie instamment la Commission de promouvoir des définitions juridiques des actes de violence fondée sur le genre exemptes de stéréotypes sexistes; invite les États membres à veiller à ce qu'il n'y ait pas de présomption en droit ou en pratique selon laquelle le consentement est donné en l'absence de résistance physique au comportement sexuel, que l'auteur ait ou non menacé d'utiliser ou utilisé la violence physique, ou parce que la victime

est dans une relation intime ou mariée à l'auteur;

Or. en

Amendement 464
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. réclame une nouvelle fois que le droit à l'avortement soit inscrit dans la charte; fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;	***supprimé***

Or. sk

Amendement 465
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. réclame une nouvelle fois que le droit à l'avortement soit inscrit dans la charte; fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 466
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. réclame une nouvelle fois que le droit à l'avortement soit inscrit dans la charte; ***fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;***	20. ***souligne que l'absence ou le refus d'accès à la santé et aux droits sexuels et génésiques, y compris l'avortement sûr et légal, est une forme de violence fondée sur le genre et de violation des droits de l'homme et des droits fondamentaux; invite instamment la Commission à œuvrer activement en faveur d'une large accessibilité de la santé et des droits sexuels et génésiques dans l'Union et dans le monde;*** réclame une nouvelle fois que le droit à l'avortement ***sûr et légal*** soit inscrit dans la charte;

Or. en

Amendement 467
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. réclame ***une nouvelle fois que le droit à l'avortement soit inscrit dans la charte***; fait observer ***qu'il n'existe toujours*** pas ***de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement***;	20. ***souligne que l'avortement est un sujet très sensible; rappelle les approches divergentes entre les États membres;*** réclame ***que les différences culturelles et religieuses entre les États membres soient prises en compte***; fait observer ***que le viol, malgré sa gravité, n'est*** pas ***un crime qui répond aux critères d'une criminalité transfrontalière et doit donc être légiféré au niveau national***;

Or. fi

Amendement 468
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. ***réclame une nouvelle fois que le droit à l'avortement soit inscrit dans la charte;*** fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;	20. fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;

Or. en

Amendement 469
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. ***réclame une nouvelle fois que le droit à l'avortement soit inscrit dans la charte;*** fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;	20. fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;

Or. en

Amendement 470
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. ***réclame une nouvelle fois que le droit à l'avortement soit inscrit dans*** la charte; ***fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;***	20. ***invite l'Union et les États membres à protéger pleinement la vie à naître et à mettre un terme à la violation flagrante des articles 1 et 2 de*** la charte***, qui autorise les avortements légaux***;

Or. en

Amendement 471
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. réclame ***une nouvelle fois que le droit à*** l'avortement ***soit inscrit dans la charte***; ***fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement;***	20. réclame ***que les États membres disposent de leurs propres compétences exclusives pour réglementer certains domaines d'action tels que*** l'avortement;

Or. en

Amendement 472
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. réaffirme que la violence sexuelle, y compris le viol, constitue une violation grave des droits de l'homme et de la dignité humaine; invite tous les États membres à veiller à ce que les lois pénales nationales définissent le viol sur la base de l'absence de consentement librement donné, conformément à la convention d'Istanbul et à l'évolution des normes internationales; déplore la régression des droits des femmes, y compris tout retrait de la convention;

Or. en

Amendement 473
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. prie instamment la Commission d'assurer un suivi approprié de l'initiative citoyenne européenne «My Voice My Choice» et de présenter une proposition de mécanisme financier visant à soutenir les États membres désireux de fournir des services de soins de santé sexuelle et génésique sûrs, y compris un avortement sûr et légal, aux personnes dans l'Union qui n'ont toujours pas accès à ces services;

Or. en

Amendement 474
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. fait observer qu'il n'existe toujours pas de définition européenne du viol reposant sur l'absence de consentement; prie instamment les États membres qui ne l'ont pas encore fait d'inclure dans leur législation nationale une définition du viol fondée sur l'absence de consentement libre et invite la Commission à présenter une proposition en vue d'une telle définition au niveau de l'Union;

Or. en

Amendement 475
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. prie instamment les États membres de reconnaître officiellement le féminicide comme un crime à part entière et fondé sur le genre dans leur législation nationale, d'adopter et d'appliquer des stratégies globales pour le prévenir et le combattre, de veiller à ce que toutes les affaires fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites efficaces et de mettre à disposition des refuges spécialisés, des conseils et des mécanismes d'indemnisation pour les proches des victimes;

Or. en

Amendement 476
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. souligne que la violence fondée sur le sexe, en ligne et hors ligne, constitue un délit majeur et généralisé, ainsi qu'une violation grave des droits fondamentaux, et qu'elle enfreint le principe d'égalité devant la loi; invite la Commission et les États membres à prendre des mesures contre la violence fondée sur le genre, tant en ligne que hors ligne, y compris la violence commise au moyen de plateformes numériques; demande l'ajout de la violence fondée sur le genre à la liste des infractions de l'Union et l'établissement d'une

proposition législative de l'Union sur la lutte contre le viol fondée sur le défaut de consentement, y compris dans les pays candidats et candidats potentiels;

Or. en

Amendement 477
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;	***supprimé***

Or. en

Amendement 478
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;	***supprimé***

Or. en

Amendement 479
Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*

21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;	***supprimé***

Or. en

Amendement 480
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;	***supprimé***

Or. en

Amendement 481
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 482
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;	21. ***se déclare profondément préoccupé par le vote récent du parlement letton en faveur du retrait de la convention d'Istanbul; souligne qu'il s'agit d'un point culminant d'une longue campagne de désinformation sur la portée et les objectifs de la convention menée par les forces antidémocratiques dans l'ensemble de l'Union; prie instamment la Lettonie de reconsidérer sa position;*** invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;

Or. en

Amendement 483
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul;	21. invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à ratifier la convention d'Istanbul; ***regrette profondément la décision de la Lettonie de se retirer de la convention d'Istanbul et invite instamment le pays à reconsidérer sa décision;***

Or. en

Amendement 484
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*

21. ***invite la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie à*** ratifier la convention d'Istanbul;	21. ***respecte pleinement la décision souveraine de la Bulgarie, de la Tchéquie, de la Lituanie, de la Hongrie et de la Slovaquie de ne pas*** ratifier la convention d'Istanbul;

Or. sk

Amendement 485
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite ***la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie*** à ratifier la convention d'Istanbul;	21. invite ***l'ensemble des États membres de l'Union*** à ratifier la Convention d'Istanbul;

Or. en

Amendement 486
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. condamne avec la plus grande fermeté le recours au viol et à d'autres formes de violence sexuelle comme arme de guerre et rappelle que de tels comportements peuvent constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité en vertu du droit international; prie instamment la Commission et les États membres d'œuvrer activement à ce que ces types de crimes fassent l'objet de poursuites et de responsabilités au niveau international et par l'application du régime mondial de sanctions de l'Union en matière de droits

de l'homme, et de renforcer le soutien aux efforts internationaux visant à documenter ces crimes dans les conflits en cours et aux mesures de prévention; souligne qu'il importe de garantir l'accès à un avortement sûr et légal pour les victimes de violences sexuelles, y compris les victimes de viol dans le contexte de la guerre;

Or. en

Amendement 487
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission et les États membres à prendre des mesures pour renforcer le rôle de la famille en tant que fondement d'une société saine, à promouvoir des modèles de parentalité positifs et à prendre d'autres mesures en réponse à la crise démographique à laquelle les États membres sont confrontés;

Or. en

Amendement 488
Alessandro Zan, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite de la nouvelle stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ+ pour la période 2026-2030 et invite les États membres à renouveler ou à adopter, au

niveau national, de nouveaux plans d'action ou de nouvelles stratégies en faveur des personnes LGBTIQ+ afin de compléter les initiatives de l'Union par des mesures nationales effectives;

Or. en

Amendement 489
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite la Commission et les États membres à veiller à la mise en œuvre rapide de la stratégie LGBTIQ +, à contrôler le respect de cette stratégie et à rendre compte régulièrement des progrès accomplis;

Or. en

Amendement 490
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. exhorte l'Union et les États membres à lutter et à entamer des poursuites contre toute forme de violence et de discrimination à l'encontre des femmes;

Or. en

Amendement 491
Alessandro Zan, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. demande de nouveau à la Commission de lutter contre toutes les pratiques discriminatoires et de défendre les principes inscrits dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et dans les traités; demande instamment à la Commission de veiller à ce que la libre circulation des personnes au sein de l'Union, les droits de l'enfant et le respect de la vie familiale soient pleinement respectés sur le territoire de l'Union et à ce que chaque citoyen puisse jouir des mêmes droits et les exercer pleinement; se félicite de la proposition de règlement du Conseil sur la reconnaissance de la parentalité entre les États membres présentée par la Commission; rappelle le mandat du Parlement européen soutenant la reconnaissance de la filiation dans l'ensemble de l'Union, indépendamment de la manière dont l'enfant a été conçu, est né ou du type de famille à laquelle il appartient; invite le Conseil à faire aboutir pleinement ces recommandations et à protéger les droits fondamentaux des enfants, à agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant, à accroître la sécurité juridique et à lutter contre la discrimination;

Or. en

Amendement 492
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

21 ter. se déclare profondément préoccupé quant à la recrudescence des réactions négatives à l'encontre des personnes LGBTIQ et d'autres groupes vulnérables et marginalisés, tant dans l'Union que dans le monde; souligne la nécessité de remédier à l'absence de protection adéquate pour ces groupes dans les États membres, en raison des différents degrés de mise en œuvre des mesures de protection;

Or. en

Amendement 493
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Prisonniers et conditions de détention

Or. en

Amendement 494
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. condamne fermement la surpopulation systématique, le manque de soins médicaux et la détention provisoire prolongée illégale;

Or. en

Amendement 495
Alessandro Zan, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. déplore vivement la propagation des crimes et des discours de haine; souligne que ce phénomène constitue une grave menace pour le respect des droits fondamentaux; met l'accent sur l'absence d'une législation globale de l'Union visant à y répondre; souligne dès lors l'importance d'une législation de l'Union sur les crimes de haine et les discours de haine, notamment ceux fondés sur l'identité de genre, à l'orientation sexuelle et encourage la Commission à donner suite à la stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ + pour la période 2026-2030 et à présenter une initiative législative fondée sur les domaines de criminalité existants couverts par l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE, tels que la criminalité informatique, afin d'harmoniser la définition des infractions haineuses commises en ligne; exhorte les États membres à adopter une décision visant à inclure les discours et crimes de haine parmi les infractions pénales énumérées à l'article 83, paragraphe 1, du traité FUE;

Or. en

Amendement 496
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. se déclare vivement préoccupé par l'intensification des attaques contre la communauté LGBTIQ et ses droits fondamentaux dans certains États membres, notamment en rendant impossible la reconnaissance juridique du genre, en effaçant l'existence des personnes intersexuées, en violant les droits génésiques ou en restreignant l'accès des enfants à des soins de santé génésique essentiels et à une éducation sexuelle complète adaptée à leur âge; souligne que ces attaques violent le droit à la non-discrimination, le droit à l'égalité devant la loi et l'égalité de protection de la loi sans discrimination;

Or. en

Amendement 497
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. invite les États membres à améliorer d'urgence les conditions de détention dans toutes les prisons, y compris les établissements pour mineurs, en luttant contre la surpopulation, en garantissant l'accès aux soins de santé et au soutien psychologique et en renforçant les mesures de prévention du suicide; prie instamment la Commission de contrôler le respect des règles pénitentiaires européennes, de la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et de la charte des droits fondamentaux; souligne que la protection de la dignité humaine, en particulier des mineurs privés de liberté, est une mesure

de la force morale et démocratique d'une société;

Or. en

Amendement 498
Alessandro Zan

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quinquies. souligne que l'absence de procédure de reconnaissance juridique du genre viole les droits fondamentaux; condamne les pratiques de conversion, à savoir, sans s'y limiter, les pratiques visant à modifier, réprimer ou supprimer l'orientation sexuelle, l'identité de genre et/ou l'expression de genre d'une personne, qui constituent des violations des droits fondamentaux, et invite instamment la Commission à y remédier au moyen d'actions concrètes, compte tenu également de l'initiative citoyenne européenne intitulée «Interdiction des pratiques de conversion dans l'Union européenne»;

Or. en

Amendement 499
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quinquies. invite les États membres à adopter rapidement le règlement relatif à la filiation afin d'apporter une sécurité juridique aux parents et aux enfants dans

l'ensemble de l'Union, indépendamment de la manière dont l'enfant a été conçu ou est né et indépendamment du type de famille de l'enfant, et de garantir que la filiation établie par un État membre de l'Union est automatiquement reconnue dans l'ensemble de l'Union; invite la Commission à soutenir les discussions au sein du Conseil et à déterminer d'autres voies possibles au cas où l'unanimité au sein du Conseil ne serait pas atteinte;

Or. en

Amendement 500
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quinquies. rappelle que l'interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants, énoncée à l'article 4 de la charte et à l'article 3 de la CEDH, est absolue, ne peut faire l'objet d'aucune dérogation et s'applique pleinement à toutes les personnes privées de liberté;

Or. en

Amendement 501
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 sexies. invite la Commission et les États membres à garantir le plein respect

des règles Nelson Mandela, de la convention des Nations unies contre la torture et de son protocole facultatif, ainsi que des règles pénitentiaires européennes, en adoptant des mesures de prévention et de réhabilitation, en améliorant l'accès aux soins de santé et aux services de santé mentale;

Or. en

Amendement 502
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 septies. prie instamment les États membres de veiller à ce que le Comité européen pour la prévention de la torture et les mécanismes nationaux de prévention puissent effectuer des visites sans restriction dans tous les lieux de détention et à ce que leurs recommandations soient pleinement mises en œuvre;

Or. en

Amendement 503
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 octies. invite la Commission à mettre en place un mécanisme de réaction rapide pour lutter contre les violations

	graves dans les prisons, conformément à l'obligation de l'Union de respecter les valeurs consacrées à l'article 2 du traité UE;

Or. en

Amendement 504
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Sous-titre 5

Proposition de résolution	*Amendement*
Menaces pesant sur la société civile	***Favoriser la mise en place de conditions favorables à*** la société civile

Or. en

Amendement 505
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile à l'élaboration des politiques;	22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile à l'élaboration des politiques; ***rappelle que, conformément à l'article 11, paragraphe 2, du traité UE, les institutions de l'Union doivent entretenir un dialogue ouvert, transparent et structuré avec les organisations de la société civile et les associations représentatives, et souligne en particulier à cet égard que l'accès aux financements structurels est une condition préalable à la participation du public;***

Or. en

Amendement 506
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile ***à l'élaboration*** des politiques;	22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile ***dans le processus d'élaboration*** des politiques ***publiques***; ***rappelle cependant que les systèmes démocratiques des États membres ont mis en place des mécanismes constitutionnels et juridiques qui définissent les principes de participation du public au processus législatif et fixent les limites des compétences des autorités de l'Union à cet égard;***

Or. pl

Amendement 507
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile à l'élaboration des politiques;	22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile à l'élaboration des politiques***, y compris en ce qui concerne les questions liées à la protection et à la promotion des droits fondamentaux***;

Or. en

Amendement 508
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite la Commission ***et les États membres*** à garantir ***et promouvoir l'engagement et la participation effective des*** citoyens ***et*** des organisations de la société civile ***à l'élaboration des politiques***;	22. invite la Commission à garantir ***une plus grande participation des États membres et de leurs*** citoyens ***à la prise de décision, et à veiller à ce que le financement*** des organisations de la société civile ***soit transparent et neutre sur le plan politique***;

Or. fi

Amendement 509
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens ***et des organisations de la société civile*** à l'élaboration des politiques;	22. prie la Commission et les États membres de garantir et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens à l'élaboration des politiques***, sans influence des organisations dites politiques non gouvernementales***;

Or. sk

Amendement 510
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Nikola Minchev, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prie la Commission et les États membres de garantir ***et de promouvoir l'engagement et la participation effective des citoyens et des organisations de la société civile à l'élaboration des politiques***;	22. prie la Commission et les États membres de garantir ***des processus de consultation efficaces conformes aux normes de bonne gouvernance***;

Or. en

Amendement 511
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. regrette que la Commission n'ait pas tenu compte des appels en faveur du maintien et du renforcement du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» (programme CERV) en tant que programme autonome et doté d'un financement accru dans le prochain CFP; rappelle l'importance du rôle joué par le programme CERV dans la protection et promotion des droits et des valeurs consacrés par les traités, la charte et les conventions internationales en vigueur relatives aux droits de l'homme, notamment en soutenant les organisations de la société civile et d'autres acteurs actifs aux niveaux local, régional, national et transnational, et en encourageant la participation civique et démocratique, afin de soutenir et de promouvoir des sociétés ouvertes à tous, fondées sur les droits, démocratiques, égalitaires et inclusives; estime que le nouveau programme AgoraEU doit prévoir des garanties qui reflètent au minimum le même niveau d'ambition que le programme CERV;

Or. en

Amendement 512
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir;	***supprimé***

Or. sk

Amendement 513
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ***ainsi qu'à*** mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour ***les*** soutenir;	23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ***en garantissant leur protection contre les menaces et les attaques telles que les poursuites-bâillons, en réduisant les charges administratives, en fournissant un soutien structurel à long terme, prévisible, adéquat et durable, en particulier un financement de l'Union, ainsi qu'en envisageant la révision de la législation préjudiciable qui restreint le***

droit de réunion pacifique et remet en cause leur travail; ***invite en outre la Commission à*** mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour soutenir ***les OSC et les défenseurs des droits de l'homme menacés qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union***;

Or. en

Amendement 514
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir;	23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir; ***se félicite de la proposition de la Commission dans le contexte du prochain CFP visant à permettre la redistribution des fonds gelés aux organisations de la société civile, et souligne la nécessité de garantir qu'une partie de ces ressources puisse soutenir les organisations qui œuvrent à la promotion de l'état de droit et des droits fondamentaux dans les États membres où les fonds restent gelés;***

Or. en

Amendement 515
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir***, ainsi qu'à*** mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir;	23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir***; prie instamment la Commission de surveiller systématiquement la situation de ces organisations dans ses rapports sur l'état de droit et de*** mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir; ***souligne la nécessité de garantir un financement spécifique adéquat de l'Union pour les acteurs de la société civile travaillant sur les droits fondamentaux;***

Or. en

Amendement 516
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile ***soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir***;	23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile ***garantisse la transparence du financement des OSC***;

Or. en

Amendement 517
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme ***qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir***;	23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme ***dans les limites des traités et dans le respect de la souveraineté des États membres et des orientations politiques choisies démocratiquement***;

Or. pl

Amendement 518
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir***, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir***;	23. invite la Commission à veiller à ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir;

Or. en

Amendement 519
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***invite*** la Commission à veiller à ***ce que la future stratégie de l'Union en faveur de la société civile soutienne et protège les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union, et qu'elle leur donne les moyens d'agir, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de réaction rapide dans l'Union pour les soutenir***;	23. ***exhorte*** la Commission à veiller à ***ne pas poursuivre son propre programme politique en apportant un soutien financier à la société civile; souligne l'évolution de la situation en matière de sécurité en Europe, qui doit également se refléter dans l'orientation du financement de la société civile***;

Or. fi

Amendement 520
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. constate avec inquiétude le rétrécissement continu de l'espace dévolu à la société civile dans plusieurs États membres; rappelle les conclusions de la FRA selon lesquelles les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile continuent de faire l'objet de harcèlement, de campagnes de dénigrement et d'obstacles pour accéder aux financements de l'Union; souligne que la liberté d'association, telle qu'elle est garantie par l'article 12 de la charte des droits fondamentaux, est une pierre angulaire de la société démocratique; demande instamment à la Commission d'établir un indice européen de l'espace civique afin de suivre et d'établir un rapport annuel sur l'environnement

propice à la société civile et à la protection de ce droit fondamental;

Or. en

Amendement 521
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. se déclare profondément préoccupé par le fait que les citoyens bulgares ont été privés de la possibilité d'exprimer directement leur volonté démocratique au moyen d'un référendum national sur l'adoption de l'euro, malgré un débat public soutenu et la demande manifeste de 604 000 citoyens qui ont signé une pétition demandant un référendum sur le report de l'entrée de la Bulgarie dans la zone euro;

Or. en

Amendement 522
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. déplore que les institutions de l'Union ne soutiennent que les organisations de la société civile de gauche libérale, outrepassant ainsi leurs compétences et prenant parti dans les débats idéologiques;

Or. pl

Amendement 523
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. s'oppose catégoriquement au financement, par la Commission et ses agences, d'organisations qui ont pour mission d'influencer les positions des autres institutions de l'Union, y compris le Parlement européen; juge ces agissements inacceptables, exige de la Commission un rapport détaillé à ce sujet et demande à la Cour des comptes européenne d'effectuer un audit à cet égard; considère que la Commission et les autres institutions de l'Union n'ont pas le droit d'allouer des fonds ou d'autres formes de soutien à des activités à caractère idéologique, quelles qu'elles soient, y compris celles visant à influencer les institutions de l'Union et les États membres;

Or. pl

Amendement 524
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique;	***supprimé***

Or. pl

Amendement 525
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 526
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique;	***supprimé***

Or. en

Amendement 527
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 528
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique;	24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique; ***rappelle que la législation de l'Union doit être alignée sur les normes européennes et internationales en matière de droits de l'homme et invite la Commission et les États membres à remédier aux situations dans lesquelles il n'y a pas d'alignement;***

Or. en

Amendement 529
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique;	24. condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte les États membres à cesser cette pratique; ***dénonce fermement le fait que le droit de manifester pacifiquement est de plus en plus menacé, en particulier pour les militants pour le climat et les manifestants propalestiniens;***

Or. en

Amendement 530

Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. ***condamne fermement la criminalisation constante de la solidarité et exhorte*** les États membres à ***cesser cette pratique***;	24. ***encourage*** les États membres à ***veiller à ce que la législation nationale n'ait pas pour effet de criminaliser l'aide humanitaire fournie aux personnes vulnérables, conformément aux obligations de l'Union et aux obligations internationales***;

Or. en

Amendement 531
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. condamne fermement la ***criminalisation*** constante ***de la solidarité*** et exhorte les États membres à cesser cette pratique;	24. condamne fermement la ***«criminalisation»*** constante ***des opinions conservatrices*** et exhorte les États membres à cesser cette pratique;

Or. sk

Amendement 532
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. condamne le fait que, dans de nombreux États membres, les autorités aient appliqué des mesures disproportionnées, telles que l'interdiction

préventive de rassemblements publics de solidarité avec la Palestine au motif d'un risque pour l'«ordre public» et la «sécurité», le recours à une force excessive et à la détention de manifestants, ainsi que l'amalgame entre la critique légitime des autorités israéliennes et l'antisémitisme, générant un effet dissuasif; souligne que dans plusieurs cas, les interdictions ont fait l'objet d'un appel et que les tribunaux se sont prononcés contre l'interdiction des manifestations de solidarité avec la Palestine; condamne, au plus haut niveau politique, les restrictions illégales du droit à la liberté de réunion et d'expression pacifiques;

Or. en

Amendement 533
Jorge Buxadé Villalba, António Tânger Corrêa, Roberto Vannacci, Petra Steger, Nikola Bartůšek, Fabrice Leggeri, Jaroslav Bžoch, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. condamne fermement la criminalisation des mouvements conservateurs dans les États membres de la part des médias traditionnels financés par des fonds publics, ce qui entraîne des attaques violentes contre des militants et des responsables politiques conservateurs;

Or. en

Amendement 534
Jorge Buxadé Villalba, António Tânger Corrêa, Roberto Vannacci, Petra Steger, Nikola Bartůšek, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. rappelle que l'Union est fondée sur les valeurs énoncées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne; souligne à cet égard que la violence politique n'a pas sa place dans des sociétés démocratiques saines et qu'il est du devoir de l'Union de défendre les valeurs et le mode de vie européens; invite dès lors instamment le Conseil à inscrire Antifa et les Frères musulmans sur la liste des organisations terroristes de l'Union afin de mettre un terme à leur financement et à leurs activités préjudiciables;

Or. en

Amendement 535
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique;	25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique; ***déplore que certains gouvernements, comme en Pologne, nient le droit d'organiser des rassemblements cycliques, tolèrent qu'ils soient délibérément perturbés et aillent même jusqu'à organiser eux-mêmes des provocations en vue de les disperser, d'y mettre fin ou de les présenter sous un jour défavorable aux yeux de l'opinion publique;***

Or. pl

Amendement 536
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique ***et*** à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique;	25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique***,*** à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique ***et à permettre un environnement dans lequel les voix dissonantes font partie intégrante d'un débat sain sur toute question d'intérêt public***; ***est d'avis que les entreprises devraient être tenues responsables de tout acte de représailles à l'encontre de journalistes, de défenseurs des droits, de lanceurs d'alerte, de militants et d'organisations non gouvernementales (ONG);***

Or. en

Amendement 537
Jorge Buxadé Villalba, António Tânger Corrêa, Roberto Vannacci, Petra Steger, Nikola Bartůšek, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique;	25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique; ***condamne avec la plus grande fermeté les récentes grâces accordées aux membres d'Antifa qui ont attaqué un***

rassemblement du parti VOX en Espagne en 2019, faisant office de soutien du gouvernement à la violence contre l'opposition;

Or. en

Amendement 538
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique;	25. ***condamne fermement le recours aux «lois sur les agents de l'étranger», qui répriment la dissidence, servent à harceler les organisations de la société civile et restreignent leurs activités, créant ainsi un effet dissuasif sur la société civile et les défenseurs des droits de l'homme;*** invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique;

Or. en

Amendement 539
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de ***présenter toute initiative susceptible***	25. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit ***fondamental*** de réunion pacifique et à s'abstenir de ***proposer ou de mettre en***

d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique;	***œuvre des mesures susceptibles*** d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique***, en notant avec inquiétude que de telles tentatives ont été observées dans certains États membres***;

Or. en

Amendement 540
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique ***et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique***;	25. invite la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique;

Or. fi

Amendement 541
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. ***invite instamment*** la Commission et ***les*** États membres ***à garantir que les citoyens puissent exercer leur*** droit de réunion pacifique ***et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique***;	25. ***demande à*** la Commission et ***aux*** États membres ***de veiller à ce que le*** droit de réunion pacifique ***puisse être exercé conformément au droit de l'Union et au droit national, tout en préservant l'ordre et la sécurité publics***;

Or. en

Amendement 542
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. constate avec inquiétude que plusieurs États membres ont imposé des mesures disproportionnées, y compris le recours excessif à la force et la détention de manifestants, afin d'empêcher des personnes d'exercer leur droit de réunion pacifique, ainsi que des interdictions préventives de rassemblements publics pour de vagues raisons de sécurité; déplore que les restrictions aux libertés de réunion, d'expression et d'association ainsi que le recours à une force excessive touchent souvent de manière disproportionnée des causes ou des groupes spécifiques;

Or. en

Amendement 543
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que la liberté de réunion et d'association est une composante essentielle de la démocratie, comme le reconnaît l'article 12 de la charte des droits fondamentaux; invite la Commission à surveiller systématiquement les restrictions ou le recours disproportionné à la force lors des manifestations et à veiller à ce que toute

limitation soit strictement nécessaire et proportionnée;

Or. en

Amendement 544
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer le dialogue constructif avec les organisations de la société civile et à soutenir leur capacité à participer aux politiques de l'Union, tout en garantissant la transparence et le plein respect des règles applicables;

Or. en

Amendement 545
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 25 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 ter. invite instamment la Commission et les États membres à garantir que les citoyens puissent exercer leur droit de réunion pacifique et à s'abstenir de présenter toute initiative susceptible d'avoir un effet dissuasif sur l'espace civique; demande le plein respect de l'article 12 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et de l'article 11 de la convention européenne des droits de l'homme;

condamne le recours excessif à la force, à la surveillance et au harcèlement judiciaire contre les manifestants pacifiques, les syndicalistes, les défenseurs de l'environnement et les journalistes couvrant les manifestations; souligne que le rôle des services répressifs doit être de protéger, et non d'intimider, ceux qui exercent leurs droits démocratiques; rappelle que protéger le droit de manifester signifie protéger la démocratie elle-même;

Or. en

Amendement 546
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quater. est vivement préoccupé par le fait que les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme soient de plus en plus souvent exposés à de nouvelles restrictions juridiques, à un manque de financement et à des attaques, ce qui compromet la liberté d'association, la liberté de réunion et la liberté d'expression; constate avec inquiétude que plusieurs États membres et pays candidats et candidats potentiels ont imposé des mesures disproportionnées, notamment le recours excessif à la force et la détention de manifestants pour empêcher des personnes de participer à des manifestations dans certains États membres, ainsi que l'interdiction préventive des rassemblements publics pour de vagues motifs de sécurité; souligne que les tribunaux ont annulé ces interdictions dans de nombreuses affaires; condamne fermement le recours aux «lois sur les agents de l'étranger», qui répriment la dissidence, servent à

harceler les organisations de la société civile et restreignent leurs activités, ce qui produit un effet dissuasif sur la société civile et les défenseurs des droits de l'homme; déplore le fait que les restrictions à la liberté de réunion, d'expression et d'association et le recours à une force excessive touchent souvent de manière disproportionnée des causes ou des groupes spécifiques;

Or. en

Amendement 547
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 25 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 quinquies. souligne que le droit de réunion pacifique, la liberté d'association et d'expression et la liberté artistique et scientifique sont des droits fondamentaux protégés par le droit international et qu'ils jouent un rôle essentiel dans la démocratie;

Or. en

Amendement 548
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 25 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 sexies. se déclare profondément préoccupé par le rétrécissement de l'espace civique et la persécution croissante des organisations de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme dans l'Union, en particulier

ceux qui luttent contre le racisme, pour la justice climatique, les droits des personnes LGBTIQ, les droits des femmes et le soutien aux migrants; constate que ces groupes font face à un éventail de menaces, notamment des restrictions juridiques et financières, des suspensions de financement, des campagnes de diffamation, des intimidations et des incriminations; condamne, en particulier, la répression croissante de l'activisme climatique dans plusieurs États membres, y compris le recours abusif aux lois contre le terrorisme et la criminalité organisée ainsi que la classification des militants pacifiques pour le climat en tant que membres d'«organisations criminelles»; invite les États membres à s'abstenir de prendre toute action judiciaire disproportionnée à l'encontre de ces militants; demande instamment à la Commission de suivre de manière systématique la situation de ces organisations dans ses rapports sur l'état de droit et d'accroître le financement de l'Union consacré aux acteurs de la société civile qui luttent contre le racisme et œuvrent en faveur d'autres droits fondamentaux;

Or. en

Amendement 549
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 25 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 septies. invite la Commission à renforcer la protection des organisations de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme en établissant des mécanismes d'alerte précoce, en améliorant la transparence du financement pour tous les acteurs

relevant du champ d'application du registre de transparence de l'Union et en élargissant le financement octroyé pour soutenir les organisations de la société civile afin de leur permettre d'exercer leurs activités librement et en toute indépendance;

Or. en

Amendement 550
Marco Tarquinio, Ana Catarina Mendes, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 25 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 octies. prie instamment les États membres de créer un environnement favorable aux organisations de la société civile et aux défenseurs des droits de l'homme, d'adopter la directive contre les poursuites-bâillons et de mettre en œuvre la recommandation (UE) 2022/758 de la Commission afin de protéger les organisations de la société civile contre le harcèlement juridique; demande un renforcement de l'indépendance des organes de contrôle nationaux, au moyen de ressources et de garanties adéquates contre les ingérences politiques; encourage le soutien en faveur des organisations de la société civile dans l'élaboration et la diffusion d'initiatives éducatives afin de garantir une large portée et une grande accessibilité;

Or. en

Amendement 551
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution

Sous-titre 6

Proposition de résolution	*Amendement*
Racisme et discrimination structurels	***Égalité, inclusion et non-discrimination***

Or. en

Amendement 552
Nadine Morano

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 553
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 554
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination;	26. ***rappelle que les traités de l'Union et la charte consacrent le mandat et la responsabilité de l'Union en matière de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité de traitement pour tous; invite la Commission à combler les lacunes du cadre de l'Union en matière de lutte contre la discrimination et invite instamment les États membres à mettre pleinement et correctement en œuvre la législation de l'Union en matière de lutte contre la discrimination;*** demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination ***et invite instamment les États membres à parvenir à un accord de compromis dès que possible***;

Or. en

Amendement 555
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. ***demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la*** directive horizontale anti-discrimination;	26. ***se félicite de la décision de la Commission d'annuler le retrait de la proposition de*** directive horizontale anti-discrimination; ***demande une nouvelle fois de débloquer sans délai les discussions au sein du Conseil sur la directive afin de parvenir à une protection harmonisée de toutes les personnes au sein de l'Union;***

Or. en

Amendement 556

Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination;	26. demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination ***afin de garantir une protection globale contre la discrimination au-delà du marché du travail***; ***souligne que l'égalité devant la loi est une pierre angulaire du modèle social européen;***

Or. en

Amendement 557
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination;	26. demande une nouvelle fois la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination ***et invite le Conseil et la Commission à tracer la voie à suivre pour garantir une protection globale contre la discrimination sous toutes ses formes dans tous les domaines de la vie***;

Or. en

Amendement 558
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. demande une nouvelle fois ***la reprise des négociations sur la directive horizontale anti-discrimination***;	26. demande une nouvelle fois ***que tous les citoyens soient égaux devant la loi***;

Or. en

Amendement 559
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. reconnaît et condamne l'existence d'un racisme structurel dans l'Union, causé par des stéréotypes entretenus par des discours qui entraînent une discrimination à l'égard des minorités ethniques dans tous les domaines de leur vie; est profondément préoccupé par les formes individuelles, structurelles et institutionnelles de racisme et de xénophobie dans l'Union et par la discrimination croissante à l'encontre des Arabes, des Européens noirs, des personnes d'origine asiatique, des Juifs, des Musulmans et des Roms; demande instamment aux États membres de mettre fin aux pratiques institutionnelles, aux politiques et aux lois discriminatoires;

Or. en

Amendement 560
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*

27. invite la Commission à présenter des stratégies ambitieuses en matière d'égalité et de lutte contre le racisme;	***supprimé***

Or. fi

Amendement 561
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à présenter ***des*** stratégies ambitieuses en matière d'égalité et de lutte contre le racisme;	27. invite la Commission à présenter ***de nouvelles*** stratégies ambitieuses en matière d'égalité ***entre les hommes et les femmes*** et de lutte contre le racisme ***pour les années à venir***; ***souligne la nécessité de garantir une approche globale et coordonnée à l'égard et dans l'ensemble des stratégies, cadres et plans d'action existants et à venir, y compris la stratégie de l'Union en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030, le cadre stratégique de l'Union pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms, la stratégie de l'Union relative au droit des victimes et la stratégie en faveur des personnes LGBTIQ, afin de maximiser les synergies et de garantir la cohérence de leur mise en œuvre;***

Or. en

Amendement 562
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*

27. invite la Commission à présenter des stratégies ambitieuses en matière d'égalité et de lutte contre le racisme;	27. invite la Commission à présenter des stratégies ambitieuses en matière d'égalité et de lutte contre le racisme***, qui incluent également les recommandations du Parlement européen; est profondément préoccupé par le fait que le plan d'action de l'Union contre le racisme expire à la fin de 2025 et que le programme de travail de la Commission pour 2026 ne comprend pas la nouvelle stratégie de l'Union contre le racisme;***

Or. en

Amendement 563
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à ***présenter des*** stratégies ***ambitieuses en matière d'égalité et de lutte contre le racisme***;	27. invite la Commission à ***revoir ses*** stratégies ***et feuilles de route existantes et, si nécessaire et conformément à ses compétences, à les mettre à jour afin de lutter contre la discrimination de manière globale pour tous les motifs et tous les domaines de la vie***;

Or. en

Amendement 564
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Marieke Ehlers, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à ***présenter des stratégies ambitieuses en matière d'égalité*** et ***de lutte contre le racisme***;	27. invite la Commission à ***mettre en pratique l'égalité*** et ***à ne privilégier aucun***

programme politique spécifique dans ses stratégies;

Or. en

Amendement 565
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. invite la Commission à ***présenter des stratégies ambitieuses en matière d'égalité et de lutte contre le racisme***;	27. invite la Commission à ***traiter en priorité la baisse du niveau de vie des citoyens avant de s'attaquer aux questions polarisantes***;

Or. sk

Amendement 566
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. regrette que de nombreux États membres n'aient pas encore adopté de stratégies nationales ou de plans d'action contre le racisme; invite tous les États membres à adopter et à mettre pleinement en œuvre des plans d'action nationaux contre le racisme ou des stratégies assorties d'objectifs, de calendriers et de budgets clairs; invite la Commission à établir des normes minimales contraignantes et des mécanismes de suivi réguliers, en coopération avec la société civile;

Or. en

Amendement 567
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Sophie Wilmès, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Commission à surveiller attentivement la mise en œuvre par les États membres des arrêts de la Cour de justice de l'Union et de la Cour européenne des droits de l'homme, en accordant une attention particulière aux arrêts relatifs à la non-discrimination, à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits des minorités;

Or. en

Amendement 568
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 ter. invite la Commission à évaluer d'urgence la compatibilité de la loi hongroise sur la protection de l'identité locale avec le droit de l'Union, en particulier la directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race et la charte des droits fondamentaux; invite la Commission à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'ouverture de procédures d'infraction, lorsque des infractions sont constatées; invite les États membres à veiller à ce que les politiques locales en matière de logement et de résidence respectent pleinement les principes d'égalité et de non-discrimination et

n'entraînent pas de ségrégation ethnique ou socio-économique;

Or. en

Amendement 569
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 quater. invite la Commission et les États membres à garantir un financement durable, flexible et accessible pour les organisations de la société civile axées sur l'égalité, y compris un soutien aux litiges stratégiques et aux actions de plaidoyer; souligne que cela devrait inclure des enveloppes spécifiques dans le cadre du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» (CERV +) au titre d'AgoraEU, tout en empêchant l'exclusion des OSC de rôle et de secteurs d'application plus larges; souligne que l'accès aux fonds de l'Union devrait être subordonné au plein respect des droits fondamentaux et des normes de lutte contre la discrimination et demande une affectation transparente afin de garantir un soutien à long terme aux organisations de la société civile axées sur les droits de l'homme et l'égalité;

Or. en

Amendement 570
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

27 quinquies. invite la Commission à faire de la lutte contre le racisme un principe directeur de la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, à interdire le profilage racial et les pratiques discriminatoires aux frontières, et à allouer des ressources substantielles aux initiatives fondées sur l'inclusion et les droits;

Or. en

Amendement 571
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 sexies. invite les États membres à interdire le profilage ethnique et racial dans les services répressifs, à mettre en place des mécanismes indépendants de contrôle, de responsabilité et de plainte; invite l'Union et les États membres à soutenir les initiatives de proximité en matière de sécurité, de prévention et de soins;

Or. en

Amendement 572
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 septies. invite la Commission à veiller à ce que la mise en œuvre de la législation de l'Union sur l'intelligence artificielle prévienne la discrimination algorithmique; demande instamment la

mise en place d'analyses d'impact contraignantes sur les droits de l'homme et l'égalité pour les systèmes d'IA utilisés dans les domaines de la migration, de la police et de la protection sociale;

Or. en

Amendement 573
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 octies invite la Commission et les États membres à lutter contre le racisme environnemental et l'exposition disproportionnée des communautés racialisées à la pollution, à la dégradation de l'environnement et aux risques climatiques;

Or. en

Amendement 574
Marco Tarquinio, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 27 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 nonies. invite les États membres à mettre pleinement en œuvre les directives 2024/1500 et 2024/1499, qui établissent des normes minimales pour les organismes de promotion de l'égalité; demande instamment que des mesures concrètes soient prises afin d'assurer l'indépendance des organismes de promotion de l'égalité et leur efficacité dans la promotion de l'égalité;

Or. en

Amendement 575
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. ***demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la xénophobie, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables***;	28. ***rappelle que les États membres sont les premiers à défendre l'égalité entre les hommes et les femmes et les droits des minorités dans le monde; souligne que les migrants, dont les perceptions culturelles sont totalement incompatibles avec les valeurs européennes, constituent de loin la plus grande menace pour les droits des minorités en Europe***;

Or. fi

Amendement 576
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la xénophobie, le racisme, la misogynie, ***l'homophobie, la transphobie*** et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine ***à l'encontre des personnes vulnérables***;	28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre ***l'antisémitisme,*** la xénophobie, le racisme, la misogynie, ***la haine à l'encontre des minorités sexuelles*** et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine;

Or. en

Amendement 577
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la ***xénophobie, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables***;	28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la ***baisse du niveau de vie des citoyens de l'Union et la perte de compétitivité de l'Union***;

Or. sk

Amendement 578
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la xénophobie, le racisme, la misogynie***, l'homophobie, la transphobie*** et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine ***à l'encontre des personnes vulnérables***;	28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la xénophobie, le racisme, la misogynie***, la misandrie*** et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine***, y compris la haine due à une vision du monde ou à une confession religieuse différentes***;

Or. en

Amendement 579
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*

28. demande à la Commission et aux États membres ***de lutter contre la xénophobie, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes*** de préjugés, d'intolérance, de discrimination ***et*** de haine ***à l'encontre des personnes vulnérables***;	28. demande à la Commission et aux États membres ***à prendre des mesures efficaces contre toute forme*** de préjugés, d'intolérance, de discrimination ***ou de crimes*** de haine;

Or. en

Amendement 580
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre ***la xénophobie, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et*** toutes ***autres*** formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables;	28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre toutes ***les*** formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables;

Or. en

Amendement 581
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la xénophobie, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables;	28. demande à la Commission et aux États membres de lutter ***de façon globale*** contre la xénophobie, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables;

Or. en

Amendement 582
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la xénophobie, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables;	28. demande à la Commission et aux États membres de lutter contre la xénophobie***, la christianophobie***, le racisme, la misogynie, l'homophobie, la transphobie et toutes autres formes de préjugés, d'intolérance, de discrimination et de haine à l'encontre des personnes vulnérables;

Or. pl

Amendement 583
Alice Teodorescu Måwe, Céline Imart, Ondřej Kolář, François-Xavier Bellamy, Henrik Dahl, Miriam Lexmann, Sander Smit, Hildegard Bentele

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. condamne avec la plus grande fermeté l'escalade de l'antisémitisme dans l'Union européenne depuis les attentats terroristes du Hamas du 7 octobre 2023 et attire l'attention sur l'augmentation des actes antisémites sous couvert d'antisionisme, tels que les attaques contre le peuple juif et les lieux de culte et d'éducation juifs, le harcèlement des étudiants juifs sur les campus universitaires, la profanation des mémoriaux de l'Holocauste, les appels à la mondialisation de l'intifada dans les «rassemblements propalestiniens» parrainés par des organisations liées à des groupes terroristes tels que Samidoun;

invite instamment la Commission et les États membres à accélérer la mise en œuvre de la stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et à renforcer les systèmes nationaux de sûreté afin de garantir la sécurité des citoyens juifs européens;

Or. en

Amendement 584
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. prend acte avec inquiétude des conclusions de l'Agence des droits fondamentaux (FRA), qui indiquent une augmentation significative de l'antisémitisme dans l'ensemble de l'Union, y compris en ligne, dans les espaces publics et au sein des communautés locales; souligne que de nombreuses personnes juives signalent des obstacles à l'expression ouverte de leur identité et continuent d'être confrontées à des préoccupations en matière de sécurité; souligne que les incidents antisémites ont tendance à augmenter en période de tensions géopolitiques; invite la Commission et les États membres à renforcer les mécanismes de prévention, de signalement et d'aide aux victimes, à garantir la pleine application du droit de l'Union et du droit national et à améliorer les mesures d'éducation, de sensibilisation et de sécurité si nécessaire;

Or. en

Amendement 585
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. condamne avec la plus grande fermeté l'explosion de l'antisémitisme dans l'Union européenne; attire l'attention sur l'augmentation des actes antisémites, tels que les attaques contre les personnes juives et non juives et les lieux de culte et d'éducation, le harcèlement des étudiants et la profanation des mémoriaux de l'Holocauste; invite instamment la Commission et les États membres à accélérer la mise en œuvre de la stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et à renforcer les systèmes nationaux de sûreté afin de garantir la sécurité des citoyens juifs européens;

Or. en

Amendement 586
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;	***supprimé***

Or. en

Amendement 587
Milan Uhrík

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;	***supprimé***

Or. en

Amendement 588
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;	29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion; ***invite les États membres à veiller à ce que les cadres constitutionnels et législatifs nationaux ne puissent être utilisés abusivement pour saper la primauté du droit de l'Union ou stigmatiser les minorités en invoquant le prétexte de l'***

«identité nationale»; condamne fermement la poursuite de l'application de la loi dite «de protection de l'enfance» en Hongrie, qui constitue une discrimination directe contraire aux articles 7, 11, 21 et 24 de la charte;

Or. en

Amendement 589
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres***, en particulier la Hongrie et la Slovaquie,*** à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ ***et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion***;	29. exhorte les États membres à réexaminer les lois discriminatoires à l'égard des personnes LGBTIQ+;

Or. en

Amendement 590
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres***, en particulier la Hongrie et la Slovaquie,*** à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre ***des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de***	29. exhorte les États membres à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre ***de tout citoyen***;

porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;

Or. en

Amendement 591
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;	29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion; ***prie instamment la Commission de présenter une proposition d'acte juridique sur une interdiction européenne des pratiques de conversion dans tous les États membres, à titre de mesure de suivi de l'ICE «Interdiction des pratiques de conversion dans l'Union européenne»;***

Or. en

Amendement 592
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à	29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à

réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;

respecter la liberté de réunion et à garantir les droits fondamentaux des minorités dans leur législation;

Or. fi

Amendement 593
Erik Kaliňák

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. ***exhorte les États membres, en particulier*** la Hongrie et la Slovaquie, ***à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion***;	29. ***respecte pleinement le droit des États membres, tels que*** la Hongrie et la Slovaquie, ***d'adopter, dans le cadre de leurs compétences, les dispositions législatives qu'ils jugent nécessaires***;

Or. sk

Amendement 594
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres***, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de***	29. exhorte ***tous*** les États membres ***à se conformer à la jurisprudence actuelle de la Cour de justice de l'Union européenne, en particulier en ce qui concerne les***

présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits ***des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion***;

arrêts rendus en matière de droits ***fondamentaux***;

Or. en

Amendement 595
Mariusz Kamiński, Jadwiga Wiśniewska, Maciej Wąsik, Jacek Ozdoba, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ ***et des familles arc-en-ciel***, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+***, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion***;	29. exhorte les États membres, en particulier la Hongrie et la Slovaquie, à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+;

Or. pl

Amendement 596
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Nikola Minchev, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. exhorte les États membres***, en particulier la Hongrie et la Slovaquie,*** à réexaminer les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de	29. exhorte les États membres à réexaminer ***toutes*** les lois ***ou politiques*** discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTIQ+ et des familles arc-en-ciel, à s'abstenir de présenter toute initiative qui risque de porter atteinte aux droits des

porter atteinte aux droits des personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;	personnes LGBTIQ+, y compris les lois sur la propagande anti-LGBTI, ainsi qu'à interdire les thérapies de conversion;

Or. en

Amendement 597
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite la Commission et les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les Roms et les personnes handicapées;	***supprimé***

Or. en

Amendement 598
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite la Commission et les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les Roms ***et les personnes handicapées***;	30. invite la Commission et les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les Roms; ***demande instamment aux États membres de mettre en œuvre les arrêts de la CEDH concernant les droits des Roms et à la Commission d'en assurer le suivi;***

Or. en

Amendement 599

Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite la Commission et les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les Roms et les personnes handicapées;	30. invite la Commission et les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les ***groupes vulnérables, y compris les*** Roms et les personnes handicapées;

Or. en

Amendement 600
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. invite ***la Commission et*** les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les Roms et les personnes handicapées;	30. invite les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les Roms et les personnes handicapées;

Or. fi

Amendement 601
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. est préoccupé par les politiques en matière de contre-terrorisme, qui ont conduit à la discrimination et à l'hostilité envers certains groupes, notamment les

communautés de personnes de couleur, les communautés musulmanes, et les mouvements, les activistes et les organisations antiracistes; dénonce le fait que ces politiques ont notamment pour effet de délégitimer et, dans certains cas, de criminaliser ou de tenter de criminaliser certains discours politiques, religieux et autres, les pratiques juridiques et répressives discriminatoires, notamment le profilage racial et religieux, le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile et l'autocensure des opinions politiques de la société civile, ainsi que les mesures de dissuasion visant les débats politiques ouverts et libres; invite les États membres à s'abstenir de telles pratiques ou d'adopter des politiques et des législations susceptibles d'entraîner de telles conséquences pour ces communautés;

Or. en

Amendement 602
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. condamne toutes les formes de violence et de coercition à l'encontre des personnes handicapées, en particulier la stérilisation forcée, qui constitue une grave violation de la dignité humaine et de l'intégrité corporelle; invite la Commission et les États membres à criminaliser la stérilisation forcée sans exceptions fondées sur le handicap ou la capacité juridique et à indemniser les survivants; appelle de ses vœux un plan d'action de l'Union sur l'égalité et l'intersectionnalité; demande instamment

la reconnaissance des langues des signes nationales dans le cadre de la diversité linguistique de l'Union et leur inclusion dans l'éducation, l'administration publique et les médias;

Or. en

Amendement 603
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite l'Union et les États membres à suivre les recommandations de la CDPH visant à mettre fin à la discrimination pour tous à l'encontre des personnes handicapées et à garantir leur égalité de jouissance des droits fondamentaux et leur pleine participation à tous les domaines de la société[1 bis]; demande une nouvelle fois à l'Union et aux États membres qui n'ont pas encore ratifié le protocole facultatif de le faire sans plus tarder;
	1 bis https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRPD%2FC%2FEUR%2FCO%2F2-3&Lang=en

Or. en

Amendement 604
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite la Commission et les États membres à lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale auxquelles sont confrontés les Roms et à garantir la mise en œuvre effective du cadre stratégique de l'Union pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms;

Or. en

Amendement 605
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. demande le renforcement de la plateforme européenne sur le handicap en tant que mécanisme participatif permanent pour le dialogue politique avec les organisations de personnes handicapées; demande à la Commission de maintenir un cadre de suivi transparent pour la stratégie de l'Union en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030, avec des rapports publics annuels et une participation significative de la société civile; souligne que les institutions de l'Union doivent montrer l'exemple en garantissant l'accessibilité, un recrutement inclusif et une augmentation significative du personnel handicapé au sein de l'administration de l'Union;

Or. en

Amendement 606

Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quater. soutient l'adoption d'un plan d'action en faveur des personnes handicapées dans le cadre de l'action extérieure de l'Union, en veillant à ce que les programmes de développement et les programmes humanitaires de l'Union intègrent pleinement les droits des personnes handicapées, conformément à l'article 32 de la CDPH; demande la création de lignes budgétaires spécifiques pour la réponse humanitaire, la reconstruction et l'adaptation au changement climatique tenant compte des besoins des personnes handicapées; demande instamment à l'Union de promouvoir la participation des personnes handicapées et de leurs organisations représentatives dans les enceintes internationales, y compris les conférence des parties (COP) et le sommet mondial sur le handicap, afin de positionner l'Union en tant que chef de file mondial en matière de politique inclusive à l'égard des personnes handicapées;

Or. en

Amendement 607
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quater. invite la Commission et les États membres à lutter contre la discrimination à l'égard des personnes handicapées et, conformément à leurs

compétences respectives, à promouvoir leur pleine inclusion et participation à la société, conformément à la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030;

Or. en

Amendement 608
Sophie Wilmès, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Lucia Yar, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Nikola Minchev, Irena Joveva, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Menaces pesant sur les droits ***environnementaux,*** sociaux et économiques	***Protéger*** les droits sociaux et économiques ***et lutter contre les incidences sur l'environnement***

Or. en

Amendement 609
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
Menaces pesant sur les droits ***environnementaux,*** sociaux et économiques	Menaces pesant sur les droits sociaux et économiques

Or. en

Amendement 610
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Sous-titre 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	appelle une nouvelle fois la Commission à présenter un rapport évaluant la possibilité d'élargir le mandat du Parquet européen et les modalités d'une telle évolution, conformément à l'article 86 du traité FUE, afin qu'il inclue les crimes graves contre l'environnement qui portent préjudice aux intérêts de l'Union ou nuisent à la mise en œuvre cohérente des politiques de l'Union relatives à la protection de l'environnement;

Or. en

Amendement 611
Tomáš Zdechovský

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. prie la Commission ***et les États membres de garantir un*** niveau de vie ***adéquat et un environnement sain pour tous***, y compris l'accès au logement, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé;	31. prie la Commission ***de veiller à ce que les fonds de l'Union consacrés à la promotion de l'inclusion sociale et à l'amélioration du*** niveau de vie, y compris l'accès au logement, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé***, soient utilisés de manière efficace, transparente et exclusive au profit des groupes défavorisés et marginalisés, y compris les minorités ethniques***; ***souligne que les cas récents d'utilisation abusive de ces fonds, notamment en Slovaquie, ont gravement porté atteinte à la crédibilité des programmes de l'Union; prie instamment la Commission de renforcer le suivi, l'audit et la participation directe de la communauté afin de garantir que chaque euro parvienne aux bénéficiaires visés et contribue à une véritable amélioration de leurs conditions de vie;***

Or. en

Amendement 612
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. prie la Commission et les États membres de garantir un niveau de vie adéquat et un environnement sain pour tous, y compris l'accès au logement, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé;	31. prie la Commission et les États membres de garantir un niveau de vie adéquat et un environnement sain pour tous, y compris l'accès au logement, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé; ***invite les États membres à veiller au respect du socle européen des droits sociaux et de la charte sociale européenne et invite la Commission à suivre de près cette question et à prendre des mesures pour remédier aux cas de non-respect;***

Or. en

Amendement 613
Ewa Zajączkowska-Hernik

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. prie la Commission et les États membres ***de garantir un*** niveau de vie ***adéquat et un environnement sain pour tous, y compris l'accès au logement, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé***;	31. prie la Commission et les États membres ***de veiller à ce que chacun puisse équitablement aspirer au*** niveau de vie ***le plus élevé possible, grâce à la plus grande liberté économique possible et à d'autres libertés civiles, à de faibles taux d'imposition, à des réglementations simples et compréhensibles pour tous, à la réduction de la bureaucratie et au soutien à l'entrepreneuriat et à l'autonomie des sociétés***;

Or. en

Amendement 614
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. ***prie la Commission et les États membres de garantir un niveau de vie adéquat et un environnement sain pour tous, y compris l'accès au logement, à une*** éducation ***de qualité, à*** la protection sociale et ***aux soins de santé***;	31. ***souligne que la politique du logement, l'***éducation***,*** la protection sociale et ***les soins de santé relèvent de la compétence des États membres***;

Or. fi

Amendement 615
Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. prie la Commission et les États membres de garantir un niveau de vie adéquat et un environnement sain pour tous, y compris l'accès au logement, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé;	31. prie la Commission et les États membres de garantir***, conformément à leurs compétences respectives,*** un niveau de vie adéquat et un environnement sain pour tous, y compris l'accès au logement ***abordable***, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé;

Or. en

Amendement 616
Nikola Bartůšek, Jorge Buxadé Villalba, Jaroslav Bžoch, Fabrice Leggeri, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. prie la Commission et les États membres de garantir ***un niveau de vie adéquat et un environnement sain pour tous, y compris l'accès au logement, à une éducation de qualité, à la sécurité sociale et aux soins de santé***;	31. prie la Commission et les États membres de garantir ***la liberté d'entreprise et le droit de ne pas être limité par une surréglementation excessive dans l'Union***;

Or. en

Amendement 617
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. plaide fermement en faveur de la création d'une stratégie de l'Union sur la transition des institutions vers l'inclusion communautaire, afin de supprimer progressivement les soins en institution et de garantir une vie autonome, conformément à l'article 19 de la CDPH; prie instamment la Commission de créer un Fonds pour des logements accessibles et abordables, en veillant à ce que le prochain plan d'action de l'Union en matière de logement donne la priorité à l'accessibilité, au caractère abordable et à l'efficacité énergétique; souligne que l'accessibilité du logement et l'assistance personnelle sont essentielles à la dignité et à l'autonomie des personnes handicapées;

Or. en

Amendement 618
Krzysztof Śmiszek

Proposition de résolution

Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. souligne que l'érosion continue des normes démocratiques et des droits fondamentaux en Hongrie et le récent recul en Slovaquie menacent la crédibilité de l'Union en tant que communauté de valeurs; demande la création d'un mécanisme permanent pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux fusionnant tous les outils existants, y compris la procédure prévue à l'article 7 du traité UE, le rapport sur l'état de droit et le règlement relatif à la conditionnalité, en un cadre unique et exécutoire assorti de déclencheurs et de sanctions automatiques en cas de non-respect persistant;

Or. en

Amendement 619
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. invite le Conseil de l'Europe et ses États membres à adopter un protocole à la convention européenne des droits de l'homme, y compris le droit à un environnement propre, sain et durable; souligne qu'il importe de garantir l'accès à la justice, la transparence et la participation en matière d'environnement, comme l'a réaffirmé la Cour européenne des droits de l'homme dans son arrêt de 2024 dans l'affaire KlimaSeniorinnen c. Suisse (53600/20);

Or. en

Amendement 620
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. se déclare préoccupé par le fait que le logement est traité comme une marchandise plutôt que comme un droit de l'homme et un bien social; demande l'amélioration de l'accès au logement social et abordable, ainsi que l'adoption de stratégies de logement à long terme fondées sur les droits, qui soient également axées sur la prévention du sans-abrisme;

Or. en

Amendement 621
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. encourage la Commission à se pencher sur les étapes requises en vue de l'adhésion de l'Union à la charte sociale européenne et à proposer un calendrier pour y parvenir;

Or. en

Amendement 622
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution

Paragraphe 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 ter. rappelle que la pauvreté constitue une violation de la dignité humaine et un déni des droits fondamentaux, tels que reconnus par la charte des droits fondamentaux et l'article 9 du traité FUE; souligne que la lutte contre la pauvreté doit donc être une priorité centrale et contraignante pour l'Union européenne et tous les États membres; demande l'intégration des objectifs d'éradication de la pauvreté dans toutes les politiques économiques, sociales et environnementales de l'Union au moyen d'une approche d'intégration alignée sur le socle européen des droits sociaux et les objectifs de développement durable des Nations unies (ODD 1); invite instamment la Commission à inscrire l'éradication de la pauvreté en tant qu'objectif horizontal dans le prochain cycle stratégique de l'Union et à mettre en place des mécanismes clairs de gouvernance et de suivi dans le cadre du Semestre européen;

Or. en

Amendement 623
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 ter. souligne que l'atteinte à l'environnement et le refus, par certains pouvoirs publics, de communiquer des informations sur des risques environnementaux graves auxquels des personnes sont exposées sont susceptibles d'avoir des conséquences graves pour la population; demande que ces mesures visant à atteindre un niveau élevé de

protection de l'environnement et l'amélioration de sa qualité, consacré à l'article 37 de la charte, soient intégrées dans les politiques de l'Union; prie instamment l'Union et les États membres de prendre des mesures immédiates pour lutter contre le changement climatique et parvenir à zéro émission nette dans l'Union d'ici à 2050; invite la Commission à étendre le mandat du Parquet européen aux crimes environnementaux;

Or. en

Amendement 624
Lucia Yar, Hilde Vautmans, Raquel García Hermida-Van Der Walle, Veronika Cifrová Ostrihoňová, Irena Joveva, Nikola Minchev

Proposition de résolution
Paragraphe 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 ter. met en exergue le préambule de la convention d'Aarhus, qui souligne le droit de chacun de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être, ainsi que l'article 37 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui dispose qu'un niveau élevé de protection environnementale doit être intégré dans les politiques de l'Union; réclame une nouvelle fois qu'un environnement sain soit reconnu dans la charte;

Or. en

Amendement 625
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution

Paragraphe 31 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 quater. réaffirme que l'accès à un revenu adéquat est une condition préalable pour vivre dans la dignité; demande l'adoption d'une directive-cadre européenne contraignante sur le revenu minimum qui garantisse un revenu supérieur au seuil de pauvreté dans chaque État membre; rappelle la recommandation de la Commission européenne de 2022 relative à un revenu minimum adéquat et demande instamment sa transformation en une législation contraignante assortie d'indicateurs communs, d'engagements en matière de suivi et de financement; souligne que ces programmes doivent être complétés par l'accès à des services publics de qualité dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, du logement, des transports et de l'énergie afin de garantir une véritable inclusion et une participation égale à la société;

Or. en

Amendement 626
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 31 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 quinquies. demande la mise en place d'une stratégie européenne de lutte contre la pauvreté assortie d'une feuille de route claire pour éradiquer la pauvreté d'ici à 2030, y compris des objectifs intermédiaires mesurables pour réduire la pauvreté des enfants, des travailleurs et des retraités; prie instamment la

Commission de créer un observatoire européen de la pauvreté, en s'appuyant sur les travaux d'Eurofound et de l'Agence des droits fondamentaux, afin de suivre la pauvreté et les inégalités multidimensionnelles entre les États membres; appelle de ses vœux une participation structurée des personnes en situation de pauvreté et des organisations qui les représentent.

Or. en

Amendement 627
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 31 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 sexies. souligne que la pauvreté n'est pas répartie de manière égale, mais qu'elle est associée au sexe, à l'âge, au handicap, à l'origine ethnique, au statut migratoire et au désavantage rural ou régional; demande des mesures ciblées de lutte contre la pauvreté pour les femmes, les enfants, les familles monoparentales, les Roms et les groupes racialisés, les personnes handicapées et les migrants; souligne que la lutte contre la pauvreté intersectionnelle nécessite la combinaison d'une aide au revenu, d'une politique de lutte contre la discrimination, d'emplois de qualité et de services abordables;

Or. en

Amendement 628
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 31 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 septies. souligne que l'éradication de la pauvreté ne peut se faire sans un financement suffisant et prévisible; invite la Commission et le Conseil à consacrer au moins 25 % de l'ensemble des fonds structurels et de cohésion à l'inclusion sociale, à la réduction de la pauvreté et à l'égalité des chances; demande que le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) comprenne un volet d'investissement social donnant la priorité à la lutte contre la pauvreté et à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; demande que le Fonds social pour le climat, le FSE + et la facilité pour la reprise et la résilience soient pleinement utilisés pour soutenir les ménages à faibles revenus et garantir une transition juste qui ne laisse personne de côté;

Or. en

Amendement 629
Marco Tarquinio, Krzysztof Śmiszek, Elio Di Rupo, Alessandro Zan, Pina Picierno, Ana Catarina Mendes, Sandro Ruotolo, Murielle Laurent, Hannes Heide, Francisco Assis, Birgit Sippel

Proposition de résolution
Paragraphe 31 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 octies. reconnaît que la participation significative des personnes en situation de pauvreté est essentielle à la légitimité démocratique et à l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté; demande la mise en place de structures de dialogue permanentes aux niveaux européen et national avec les

organisations de la société civile, les syndicats et les acteurs confessionnels engagés dans l'inclusion sociale.

Or. en

Amendement 630
Anna Strolenberg, Marco Tarquinio, Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. Au-delà de 2025
	rappelle que les fondements du projet de l'Union incluaient le bien-être des personnes en tant que pilier et estime que, indépendamment de tout défi géopolitique, sécuritaire et socio-économique, l'Union ne peut ignorer les dimensions sociale et des droits fondamentaux sur lesquelles il repose; demande à la Commission de placer le bien-être des personnes, y compris des plus vulnérables, au premier plan de toutes les politiques existantes et à venir de l'Union, d'inclure d'autres dimensions de la sécurité, telles que la sécurité alimentaire et sanitaire, dans son programme politique, et de s'abstenir de proposer et d'adopter des politiques et des mesures qui exacerbent les inégalités et l'exclusion;

Or. en